

1987-2007
Spécial 20 ans

Placez vos rêves à 20 ans

Bilan... et prospective



Comprendre le monde de la finance éthique et solidaire

Financité
cahier

Sommaire

Dossier spécial · Placez vos rêves à 20 ans

Contributeurs	5
Avertissement	6
Chronique: de 2008 à 2027	8
Épilogue	57
1987–2007 · Histoire du Réseau Financement Alternatif	61

Témoignages de pionniers

Interview de Jacques Vellut	67
Interview de Michel de Wasseige	73
Interview de Luc Heymans	77

Avec tous nos remerciements aux illustrateurs	80
--	-----------



Dossier
Placez vos rêves à 20 ans



Contributeurs



Bernard Bayot

Marc Bontemps

Antoinette Brouaux

Dirk Coeckelbergh

Huguette Coumont

Jacqueline Daloze

Didier Decamp

Eric Dewaele

Hugues Ewbank

Mary Gillet

Luc Heymans

Jean Legein

Paule Mauroy

Serge Mathias

Isabelle Philippe

Jean-Paul Vigier



Avertissement

« Placez vos rêves à 20 ans ! »

Ainsi fut lancé en 2006 l'appel aux contributions pour construire un scénario collectif de l'évolution de la finance éthique et solidaire d'ici 2027.

« Fermez les yeux et relaxez-vous ! Vous avez une baguette magique et vos rêves les plus fous sont possibles. Vous laissez votre esprit divaguer et vous imaginez dans 20 ans un monde parfait où la finance solidaire aurait la place que vous lui souhaitez. À quoi ressemble-t-elle ? Concrètement, dans votre vie de tous les jours, dans celle de vos enfants, de vos proches [...] »

Cette invitation a suscité une série de réactions, compilées dans un premier essai que nous avons soumis à un panel d'experts ; eux-mêmes ont enrichi la prospective avec des suggestions plus précises. Ce second tour d'écriture nous a permis de construire un scénario final, d'abord comme un puzzle, en veillant à sa cohérence. Ensuite nous avons intégré ces différentes contributions dans le fil d'un récit qui n'est pas un roman mais une chronique : celle d'un neveu qui s'adresse à son oncle, au fil des ans, jusqu'en 2027... Pour rebondir en 2033.

Cette anticipation est résolument optimiste, mais ne fait pas l'impasse sur les problèmes de société et d'environnement prévisibles ou parfois déjà sensibles. Une telle méthode participative



de construction de scénario¹ permet à la diversité des points de vue de s'exprimer, qu'il s'agisse d'opinions ou d'orientations ; elle laisse de la place aux idées saugrenues ou surprenantes ; mais nos contributeurs ont aussi apporté des réflexions critiques approfondies sur l'évolution du monde associatif et sur les dérives possibles d'une démarche éthique et solidaire qui ne devrait tout de même pas devenir... totalitaire !

Pour le confort des lecteurs, il nous a fallu élaguer certaines contributions, en réécrire d'autres... Les noms des contributeurs sont tous regroupés en page 5. Précisons que toute ressemblance avec des personnes, organismes ou faits précis, est fortuite et aléatoire puisque rien n'est encore arrivé !

Le futur n'est pas écrit ; l'objectif de cette initiative est justement de présenter des hypothèses et perspectives qui peuvent alimenter un débat de société sur les orientations souhaitables qu'il nous appartient aujourd'hui de mettre en œuvre. Ces pages montrent que nous avons déjà en main des outils utiles pour relever les défis du futur, qu'il s'agisse de gérer le chaos à venir ou, vu notre parti pris d'optimisme, de construire un monde meilleur. Voici donc notre portefeuille de rêves à 20 ans !

L'équipe du Réseau Financement Alternatif

1. MUTOMBO Émilie J.K., BAULER Tom et WALLENBORN Grégoire, *Méthodes participatives de prospective et de planification pour un développement durable : analyse d'approches et de réalisations*, IGEAT-ULB, http://www.belspo.be/belspo/home/publ/pub_ostc/AP/rAP22_fr.pdf



Cher Oncle, cher Gabriel,

Comment se passe ton installation en Patagonie? Dans ton dernier mail, tu te disais ravi d'avoir concrétisé ton vieux rêve de rejoindre cette bourgade du bout du monde, où t'ont précédé les rêves d'un autre Gabriel, idéaliste comme nous².

J'espère que l'éloignement de la vie trépidante de Bruxelles te réussit. Ici, le bouillonnement en tous sens se poursuit. C'est à en attraper le tournis!

C'est pourquoi j'ai très à cœur de relever le défi que tu m'as lancé, de réaliser pour toi une chronique annuelle de la finance solidaire. Cela m'oblige à prendre un recul bien salutaire! Je te dois bien cela, à toi qui m'as introduit dans cette aventure humaine, avec toute l'attention d'un père.

Voici donc quelques faits et réflexions qui me viennent à l'esprit en repensant à l'année écoulée. Je ne suis pas sûr que mon point de vue soit l'exact reflet de l'évolution de la finance solidaire qui a fait battre ton cœur jusqu'à ta préretraite bien méritée. Ces lignes sont nécessairement empreintes de subjectivité. Prends-les pour ce qu'elles sont, un tableau lacunaire d'une réalité dont tu connais la complexité. J'espère néanmoins que ce petit aperçu, avec ses limites, te fournira quelque idée sur l'évolution du secteur et nourrira ta réflexion.

J'ai croisé Huguette l'autre jour – elle te remet ses amitiés – et nous avons discuté de la solidarité financière. Pour elle, la solidarité, c'est « la fin de la faim dans un monde où tous les hommes sont heureux de vivre ensemble ». Soit, mais comment l'exprimer, cette solidarité? Cette année encore on a beaucoup parlé du **microcrédit**, sujet à la mode depuis que l'ONU lui a consacré une année en 2005 et que le prix Nobel de la paix a été attribué à Mohamed Yunus et à la Grameen Bank en 2006. J'aurai sans aucun doute l'occasion d'y revenir, en particulier sur cette question : le microcrédit est-il un instrument de développement et de lutte contre la pauvreté?

Je voudrais m'arrêter pour l'instant à un autre sujet beaucoup moins discuté mais qui me paraît pourtant d'une grande importance, l'argent que les **migrants** envoient vers les pays du Sud. Selon la banque mondiale, plus de 160 milliards de dollars, et même sans doute près de 250 milliards, si on y inclut les transferts informels, sont envoyés chaque année par les migrants vers leur pays d'origine. Ce montant astronomique est largement supérieur à l'aide publique des pays riches!

Cet argent réduit sûrement la pauvreté dans les pays du Sud, cependant il semble que son impact sur le **développement** reste limité. Lorsqu'on parle de développement, on vise une stratégie globale, une vision à moyen ou long terme. Or l'argent que les migrants versent à leur famille



soulage surtout les besoins de base à court terme : nourriture, écoles, loyers, frais d'enterrements ou autres fêtes... Quand de tels besoins sont couverts, il devient possible de construire des projets à plus long terme : ouverture d'un négocié, sollicitation d'un microcrédit...

Bref, le souci des migrants est avant tout de venir en aide à leur famille ; éventuellement aussi à leur communauté pour des projets plus collectifs, si tant est qu'un contrôle sur l'affectation des sommes versées soit possible.

Ce n'est que dans un deuxième temps, après une ou deux générations, que se pose la question du développement local... Celle-ci se heurte en effet à des blocages culturels, tant dans le chef des migrants eux-mêmes, que de leurs communautés d'origine pour lesquelles les ressources se trouvent là où les migrants sont partis les chercher. Les États concernés voient partir ces migrants sans sourciller, pour autant qu'il ne s'agisse pas de « cerveaux » : autant de bouches en moins à nourrir qui, sait-on jamais, pourront devenir plus tard des « béquilles » de leur sécurité sociale défaillante...

Mais l'histoire des migrations est déjà longue et dans certains pays comme le Mexique, il existe des associations de migrants qui œuvrent pour le développement local des régions d'où ils sont originaires, par le biais de récolte de fonds que les États ou les régions complètent (parfois en doublant la mise) pour permettre la réalisation de leurs projets.

En Équateur aussi, on trouve des coopératives de migrants bien implantées dans plusieurs villages ou villes ; l'épargne récoltée par les migrants est répartie comme suit : 80 % à la famille (qui peut aussi faire valoir cette contribution comme garantie pour un crédit), 20 % à la cagnotte collective, pour des projets de développement communautaire. Le migrant, quant à lui, touche son pourcentage d'intérêt sur l'épargne versée.

Pour le moment, l'administration de la coopération au développement soutient la reproduction de ce modèle dans d'autres pays, dans le but d'éviter aux parties concernées des coûts de transferts en général élevés lorsqu'ils sont assurés par une compagnie privée. Autant que cet argent profite plus directement aux pays d'origine !

Ainsi, des fils se tendent entre pays d'émigration et d'immigration, sur lesquels voyagent des téléphériques virtuels transportant de l'argent... Ou plus modestement des nouvelles ! Puissent celles-ci te trouver en excellente santé.



Ton neveu

2. Le film *Le rêve de Gabriel*, de la Belge Anne Levy-Morelle (1997), retrace la vie de Gabriel de Halleux, parti vivre en Patagonie avec sa tribu au sortir de la seconde guerre mondiale. Il y restera jusqu'à sa mort en 1988.



Mon cher Oncle, sacré Gabriel,

Alors, tu es passé outre ce tremblement de terre ? Quel soulagement pour nous d'apprendre que tu es sain et sauf, que tout va bien pour toi ! Nous sommes toujours curieux de lire tes aventures. Tiens bon !

Pour ma part, voici comme promis, quelques échos des débats de cette année, lorsqu'était évoqué le sujet de la finance solidaire qui te tient à cœur.

Je ne résiste pas à l'envie de te livrer d'abord quelques réflexions glanées au cours de mes lectures. Elles sont le fait d'un chroniqueur qui fait une analyse plutôt pessimiste, peut-être est-elle seulement réaliste – je te laisse juge – des **effets de l'éthique** et de la solidarité. Notre homme s'engage à suivre la finance solidaire au cours de ces prochaines années, je te tiendrai au courant de ces analyses.

À partir des années 2000, écrit-il, l'éthique économique, le commerce équitable, le bio, l'écologie, les droits de l'homme et le social ont été élevés au rang de dogme. Et, comme pour tout dogme, ils eurent leurs intégristes. Dommage, cela avait pourtant bien commencé !

Il y eut tout d'abord, avec la crise de la dioxine en 1999, la redécouverte douloureuse, par le grand public, de l'existence d'une « chaîne alimentaire ». Monsieur Tout-le-Monde s'est aperçu qu'en économisant sur la nourriture de son bétail (en le nourrissant d'excréments), il retrouvait ces mêmes excréments dans son assiette !

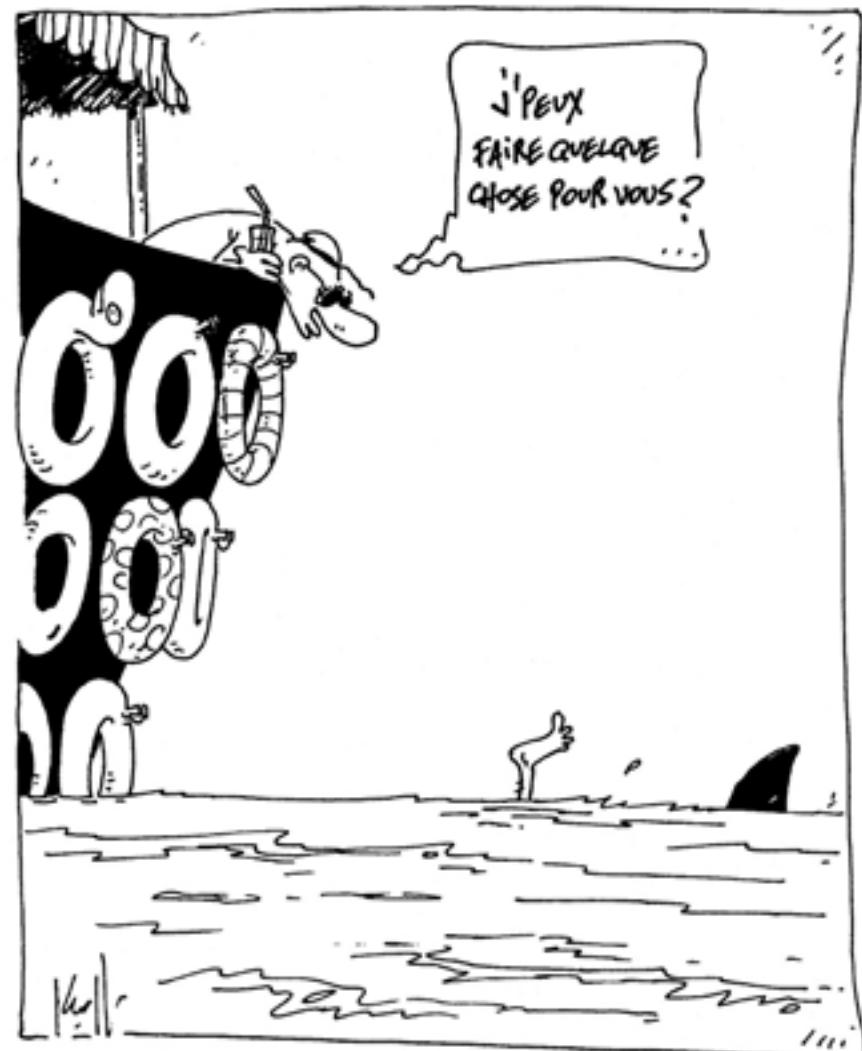
Ensuite, il devint « branché » de payer plus cher pour son café, son chocolat chaud, ses fruits, sa viande et... ses vêtements. Logiquement, les entreprises lancèrent des marques « équitables ». Depuis, les bobos dorment tranquilles ; pendant qu'ils gagnent leurs vies en surendettant leurs voisins à coups de « crédit facile », ils peuvent toujours se racheter une conscience en buvant un café équitablement payé... à une multinationale lambda de l'agroalimentaire. Mais lorsque la méchante mondialisation, celle-là même qui coûtait à ces mêmes bobos des heures de travail passées à manifester aux quatre coins du monde, a permis de réduire de moitié le prix moyen du textile, tous se sont assis sur les conditions de travail en Asie.

Vint alors l'ère du « corporate governance » et des administrateurs dits « indépendants ». Les scandales d'Enron et consorts ont fait prendre conscience aux investisseurs que les dirigeants des entreprises dans lesquelles ils investissaient leur argent devaient être contrôlés. Parallèlement, des lois extrêmement dures sont votées à travers l'Occident, lois qui assimilent purement et



simplement les dirigeants d'entreprises à des violeurs. Il devient évident pour tout le monde qu'un comptable qui falsifie les comptes d'une multinationale au détriment de l'actionnaire doit être incarcéré. Et tant pis pour le bougre qui a roué de coups une petite vieille pour lui voler son sac. Plus assez de place !

Pendant ce temps, l'engouement populaire pour l'éthique économique entraîne les entreprises, cherchant logiquement à soutenir leurs cours de Bourse à tout prix, à se lancer dans des réformes de plus en plus démagogiques. Des géants pétroliers, dont il est avéré qu'ils réalisent leurs profits sur le dos des droits humains dans certains pays où ils sont implantés, sont ainsi entrés dans des fonds de placement dits « éthiques ».



Fin 2004, le tsunami en Asie fut suivi par un tsunami financier au profit des sinistrés qui en avaient, soit dit en passant, bien besoin. Ce fut le dernier du genre. Par la suite en effet, il est apparu au plus grand nombre qu'il était inutile d'aller bien loin pour venir en aide aux personnes en détresse. Des exclus à secourir, il y en avait devant chez eux !

Enfin, un hiver un peu moins froid que les autres fut l'occasion de passer au vert. De l'essence au chauffage en passant par l'électricité, tout allait devenir écolo ! Ainsi, pendant que certains pays dits « émergents » étaient au tout éthanol depuis longtemps, le Belge soucieux de l'environnement se gratifiait de faire le plein au biodiesel (3 % d'huile de colza !). Et bien sûr, il était plus que temps de fermer les centrales nucléaires. Problème : l'énergie verte était de plus en plus chère, du fait de la croissance exponentielle de la demande. La fermeture des centrales faute de solutions de remplacement dûment planifiées, entraîna un retour massif aux centrales au charbon et, par voie de conséquence, un décuplement des rejets de gaz à effet de serre !

Notre chroniqueur devait avoir des aigreurs d'estomac le jour où il a tracé cette évolution... Mais si on ne peut nier les effets de mode, je ne puis le suivre lorsqu'il raille le côté « branché » du **commerce équitable**. Comme pour la finance éthique et solidaire, je suis au contraire persuadé que ce mouvement correspond à une profonde aspiration du public à changer les règles du jeu économique. Qu'il s'agisse de commerce ou de finance, il n'est plus question de considérer l'économie hors de la réalité, comme un simple jeu de Monopoly où le seul intérêt poursuivi est l'enrichissement et le pouvoir, où la raison du plus fort est toujours la meilleure. Il faut, au contraire, l'insérer davantage dans cette réalité et la soumettre aux contraintes sociales et environnementales qu'impose la vie en société.

C'est particulièrement vrai dans le cas du label du commerce équitable de l'or, qui vient de faire son apparition dans les étals³. Soutenir ainsi des communautés locales d'orpailleurs en leur assurant des cours stables, faire fi des cours de l'or et du poids des géants industriels du secteur... Voilà qui dépasse largement l'effet de mode pour imposer un nouveau paradigme dans le champ économique !

À propos d'or, tu te souviens du festival Esperanzah! où nous nous sommes retrouvés un été brûlant? Quelle belle fête ! Elle te rappelait le Temps des Cerises de tes années folles... Bonne nouvelle : cette invitation au rêve, au voyage, au rapprochement des peuples dans un esprit d'ouverture et de métissage a encore eu lieu cette année, dans ce merveilleux cadre de l'abbaye de Floreffe. Pour cette huitième édition, outre les nombreuses ONG et partenaires de longue date, toute une nouvelle génération de militants a débarqué à Floreffe avec armes et bagages, du mouvement « Ni putes ni soumises » aux collectifs d'achats groupés, militants antipublicitaires, « Transgresseurs d'écrans » et autres adeptes de la simplicité volontaire. Plus que jamais, le festival s'engage résolument pour un autre monde. Il y a toujours des participants, très jeunes, et puis

3. Cf. les travaux de l'Association for Responsible Mining (ARM),
<http://www.communitymining.org/>



ceux qui grandissent et reviennent, pour la plupart, refaire le plein d'enthousiasme et nourrir leur engagement pour un partage plus équitable des ressources terrestres. C'est que l'augmentation continue du prix des matières premières a réveillé la conscience collective de leur rareté, et donc de leur valeur. Bref, cette année encore, j'ai ressenti à Esperanzah! cette profonde aspiration de justice et d'intelligence sociale à laquelle l'organisation économique actuelle ne répond pas. En ce sens, les partisans du changement se veulent plutôt « débranchés » du modèle dominant. Ne disait-on pas « alternatifs » de ton temps ?

Du fin fond de ta Patagonie d'adoption, porte-toi bien. Les billets d'avion coûtent de plus en plus cher, ce n'est donc pas encore cette année que nous pourrons venir te rendre visite.

Je t'embrasse encore une fois virtuellement... et affectueusement.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Voici Noël qui revient. Demain, nous commencerons à décorer le sapin avec les enfants.

Te souviens-tu de ma chronique de l'année passée, et de cet historique critique de l'intrusion de l'éthique dans le champ économique? Je m'inscrivais moi-même en faux contre cette vision pessimiste. En la relisant à présent, je trouve qu'elle avait le mérite de poser d'excellentes questions. Jusqu'où iront les entreprises pour satisfaire l'intérêt du public pour l'éthique économique? Ne vont-elles pas chercher au passage à les duper? En tout cas cette année on enregistre un taux record des **investissements socialement responsables**, ceux qui financent exclusivement les entreprises qui font la preuve d'une gestion éthique, sociale et environnementale acceptable. En Belgique, ils ont à présent dépassé la barre des 7% de l'ensemble des investissements!

Dès lors, le calcul est vite fait pour les entreprises soucieuses d'avoir un bassin d'investisseurs aussi large que possible: elles n'ont d'autre choix que de tenir compte de cette nouvelle aspiration. Certaines le font honnêtement en adaptant leur gestion à cette demande d'éthique économique, d'autres se contentent de renforcer leur communication en ce domaine... Les intermédiaires financiers, de leur côté, doivent répondre à la demande croissante d'investissement socialement responsable et sont tentés, pour y parvenir, de relâcher la rigueur des critères sociaux et environnementaux de sélection des entreprises. Bref, le risque est grand d'investir son épargne dans des placements qui ont la couleur de l'éthique, le goût de l'éthique, mais qui ne sont pas de l'éthique...

Mon cher Oncle, qu'adviendra-t-il le jour où, par exemple, 30% de l'épargne sera socialement responsable? Cela signifiera que 30% des épargnants sont attentifs à ce que leur argent ne finance pas n'importe quoi. Mais, pour autant, 30% des entreprises de ce bas monde seront-elles devenues acceptables sur le plan de leur gestion sociale et environnementale? Pour pouvoir répondre affirmativement et éviter de leurrer le public sur la qualité éthique de leur placement, on avait besoin d'une définition légale de l'investissement socialement responsable. Pour baliser le terrain, le gouvernement confédéral a institué un Conseil de l'investissement responsable chargé notamment de définir le contenu de l'investissement socialement responsable, les critères minimaux en deçà



desquels l'appellation ne pourrait être utilisée, et les procédures garantissant un contrôle sérieux. La proposition de ce Conseil est à présent en discussion au parlement confédéral. Depuis le temps qu'on attendait une telle régulation ! Ces dernières années, il faut bien le dire, d'autres priorités étaient à l'agenda politique. À présent, élus et partenaires sociaux sont mobilisés pour faire aboutir ce projet. Ouf !

Les outils ne manquent pas. Des conventions internationales existent en matière de droits de l'homme, notamment de travail forcé, de travail des enfants, il appartient aux États qui les ont ratifiées de tout mettre en œuvre pour que les standards contenus dans ces conventions soient respectés par tous, y compris le monde économique. L'investissement socialement responsable est un excellent moyen d'y parvenir.

Autre bonne nouvelle : les **financiers solidaires** ne sont pas oubliés pour autant. Le gouvernement confédéral vient d'adopter les mesures qu'ils réclament de longue date pour faciliter l'accès de l'économie sociale au marché des capitaux : tout d'abord, des avantages fiscaux équivalant à ceux dont disposent les fonds publics sont accordés pour les coopératives qui financent l'économie sociale et pour les entreprises à finalité sociale. Celles-ci souhaitaient qu'un partenariat équilibré soit possible avec ces initiatives publiques, ceci pour ne pas décourager l'initiative privée solidaire, qui reste toujours nécessaire puisque les fonds publics ne peuvent pas couvrir tous les besoins.

Les financiers solidaires ont également obtenu le régime d'exception dont disposaient déjà les *Credit Unions* au Royaume-Uni et des organismes similaires en Irlande, en Lettonie et en Lituanie. Ce régime exempte les coopératives et entreprises à finalité sociale, des règles strictes imposées à juste titre par l'Union européenne aux organismes financiers classiques.

Toi qui étais partie prenante de ces discussions du secteur avant de t'envoler vers des cieux plus dégagés, tu apprécieras je l'espère, que toutes ces revendications aboutissent enfin. Ces mesures ne pourront qu'amplifier la lame de fond en faveur de la finance éthique et solidaire. Je ne manquerai pas de te tenir informé de leur impact.

Sur ces bonnes nouvelles, je te laisse et te souhaite d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Voici déjà trois ans que tu vis à l'autre bout du monde. Que tu nous sembles loin à présent que les vols long-courriers sont rationnés ! Mais apparemment, tu as trouvé ta bonne étoile dans la Croix du Sud. Comme promis et avec ponctualité, je te livre en quelques lignes l'actualité de l'année dans ce petit bout d'Europe, en matière de finance solidaire. Tout au moins, l'actualité que j'en ai retenue, avec toute la subjectivité dont tu me sais capable.

Connaissais-tu l'initiative lancée en Flandre, il y a six ans, Netwerk Rentevrij? Elle est revenue à l'ordre du jour cette année, à présent nous l'appelons BAF (banque alternative flamande).

La réflexion à la base de cette initiative était la suivante. Sur le marché classique, la banque prête l'argent et récupère une plus grande somme via le taux d'intérêt que doit payer le client. Mais le taux d'intérêt cause aussi le chômage et l'inflation et a un impact négatif sur l'environnement. Pour parvenir à payer un taux d'intérêt élevé sur leurs emprunts, les entreprises sont obligées, soit de faire chuter la rémunération du travail, d'élèver leur prix de vente (et de créer de l'inflation), soit de modifier leur gestion d'entreprise pour solliciter davantage les ressources naturelles. De plus, le taux d'intérêt réalise un transfert d'argent du pauvre vers le riche. En outre, le principe d'un taux d'intérêt envoie l'argent vers des projets à grande échelle qui recherchent des bénéfices élevés à court terme. L'argent est devenu un moyen de s'enrichir et, en ce sens, est devenu un but en soi. D'où l'idée du **crédit sans intérêt**.

Cette idée n'est pas neuve, on en retrouve la trace dans les textes sacrés du christianisme et de l'islam. Elle a été développée dans une perspective laïque par Proudhon au xix^e siècle. En 1848, celui-ci publiait *Solution du problème social*, dans lequel il présentait un programme de coopération financière mutuelle entre travailleurs. Il pensait ainsi transférer vers les travailleurs le contrôle des relations économiques détenu par les capitalistes et financiers. Son projet s'appuyait sur l'établissement d'une « banque d'échange » qui accorderait des crédits à un très faible taux d'intérêt (le taux n'est pas nul en raison des coûts de fonctionnement). Il tentera même, au début de l'année 1849, de mettre en place cette banque, qu'il appellera la Banque du Peuple. Malgré l'inscription de plus de 13 000 personnes (surtout des travailleurs) et un capital de 5 millions de francs français de l'époque, cette initiative ne dura pas longtemps.

Quelques dizaines d'années plus tard, durant les années de crise de l'entre-deux-guerres, à une époque où l'argent faisait défaut, de nombreuses associations d'entraide pratiquant l'échange de marchandises entre leurs membres se constituèrent un peu partout dans le monde. En Europe,



des cercles d'échanges sans argent liquide virent également le jour. C'est le cas notamment de la WIR en Suisse, le cercle économique-société coopérative Wirtschaftring-Genossenschaft, créé en 1934 par quelques patrons de PME, dans le but de s'entraider, et d'organiser l'échange des marchandises sans argent. S'inspirant des théories du libéralisme économique, ses fondateurs ont voulu faire face à la pénurie d'argent liquide et remédier aux perturbations de la masse monétaire en circulation dues à la thésaurisation d'alors. Selon la théorie de l'économie libre, l'argent ne devrait pas produire d'intérêts, d'où cette notion d'argent « gratuit », qui fut plus tard appelé argent « neutre ». Pour gérer la réciprocité des échanges, WIR a fondé une unité de compte, indexée sur le franc suisse, « l'avoir WIR », qui fonctionne comme de l'argent.

Cet avoir correspond juridiquement à un crédit client-fournisseur à 0%. Ainsi, WIR gère et organise la compensation des comptes crédit-fournisseur de ses clients. La coopérative, qui est devenue banque, rémunère le service qu'elle rend en prélevant 0,5 à 1 % sur chaque transaction, en francs suisses.

Comme tu le vois, mon cher Oncle, l'argent gratuit des uns et des autres ne poursuit pas les mêmes objectifs... C'est dans ce contexte que s'est créé, fin 2004, Netwerk Rentevrij. À présent, grâce aux déductions fiscales accordées aux placements solidaires, la BAF a pu réunir un volume de placements important et atteindre la taille critique nécessaire pour pérenniser ses activités. Comme elle, d'autres coopératives ont revendiqué, pendant des années, l'obtention d'un statut juridique pour les organismes financiers à finalité sociale. À présent, ce projet est débattu au Parlement européen, sur la base d'une proposition de la Commission prévoyant que ces opérateurs puissent assurer un nombre limité d'activités bancaires (recours à l'épargne publique, gestion de comptes à vue et d'épargne, octroi de crédits) selon des modalités adaptées à leur taille.



Je veux aussi te faire part des résultats du travail de fond lancé par le Réseau Financement Alternatif en 2009, en vue de rallier à la cause du financement solidaire, les citoyens de culture musulmane. On sait qu'en Europe, des musulmans pratiquants ont créé leurs propres banques, qui respectent les prescrits de l'islam. Les clients de ces banques manifestent en général peu d'intérêt pour les initiatives prises par les chrétiens ou les laïques, en vue de promouvoir l'épargne solidaire.

Mais il y a aussi de nombreux citoyens de culture musulmane, qui ne sont pas attachés à la religion au point de devenir clients de banques islamiques. Celles-ci rappellent à certains des souvenirs mitigés (je pense par exemple à la diaspora iranienne) ; d'autres préfèrent épargner ou emprunter dans les banques de monsieur Tout-le-Monde . Ils sont cependant sensibles aux valeurs véhiculées par l'épargne éthique et solidaire. L'idée du prêt sans intérêt ou, en tout cas, sans usure est d'ailleurs inscrite dans leur *back-ground* religieux.

Les femmes en particulier, ont retrouvé ces dernières années le chemin des associations qui défendent leurs droits et prônent l'intégration plutôt que le repli communautaire. Elles qui ont lutté pour faire reconnaître au sein de leurs familles, leur droit à l'éducation et au travail, sont particulièrement sensibles à l'argument de l'autonomie financière. Elles ont étudié et gagnent leur vie, elles veulent aussi décider de l'affectation de leur argent! Et de son utilisation comme outil et non comme but en soi. Ce n'est pas pour rien que la Grameen Bank de Mohammed Yunus prête quasi exclusivement aux femmes !

Ces deux dernières années, ces associations de solidarité féminine ont activement soutenu l'épargne solidaire. Leur intégration dans le Réseau Financement Alternatif a créé toute une dynamique interculturelle ! Des campagnes de communication ciblées ont été organisées. Les « wonderwomen », comme elles se sont appelées, ont effectué des visites d'entreprises d'économie sociale, d'innovation écologique et de lutte contre l'exclusion, pour décider ensemble de l'affectation de leur épargne. Elles sont aussi nombreuses à bénéficier de microcrédits pour développer leurs propres projets. Tu serais étonné de voir la variété des activités rendues ainsi possibles : du soin aux personnes aux restaurants bioéquitables, de la mode éthique aux énergies renouvelables...

Je place beaucoup d'espoir dans cette récente évolution, espérant qu'il ne s'agira pas d'un feu de paille !

Et sur ce, je te salue, avec toute mon affection.

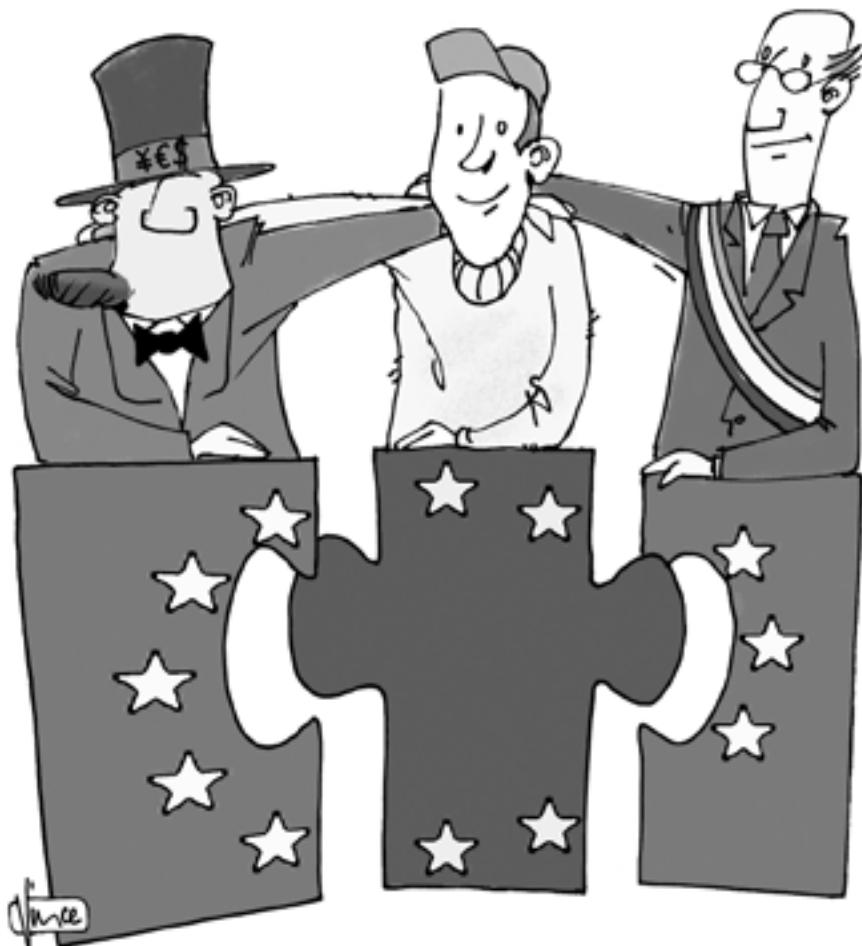
Ton neveu



Mon cher Oncle,

J'ai revu récemment Huguette, elle te remet son bonjour. Je te transmets ici le contenu d'un billet d'humeur qu'elle a récemment publié sur le site de « La Nouvelle Libre ». Tu peux voir ainsi qu'elle est toujours mobilisée et pleine d'espoir !

« J'imagine... Un monde où l'accumulation n'est plus le maître mot, et l'argent est un moyen, une énergie, et non plus un but en soi. Pourquoi pas une monnaie franche, taxée quand accumulée trop longtemps ? Plus de capital anonyme, plus d'actions au porteur. L'obligation pour les actionnaires d'exercer leur droit de vote. Une responsabilité de tous les actionnaires. On investit dans une entreprise parce qu'on est enthousiasmé par les acteurs, par le projet.



Et le progrès, me direz-vous? La modernité n'est-elle pas liée à l'accumulation, à l'épargne, à l'investissement? Certes l'investissement permet le progrès. Mais pourquoi penser l'épargne de façon individuelle? J'imagine une épargne collective, des investissements décidés collectivement. Une place redonnée aux débats publics, au politique.

Mais alors quel est l'incitant à l'épargne? Pourquoi pas tout simplement l'envie de développer un projet? Les plus belles cathédrales ont été construites de cette façon. En Afrique, c'est ainsi que les gens réussissent encore à construire des églises.

Parfois même, j'imagine un monde où il n'y a plus d'argent, chacun contribue avec plaisir à la mesure de son savoir-faire, de ses talents, ou simplement de ses envies, à son rythme. Confiance, abandon.

Un monde où aurait grandi la conscience collective d'appartenir à une planète, belle, mais fragile et déjà malade.

Un monde où les humains utiliseraient leur énergie et leur intelligence pour essayer de soigner les plaies de la Terre, de limiter, ensemble, les catastrophes, inévitables, dont ils sont responsables.

Un monde où l'on essaierait de préserver ce qui resterait de biodiversité.

Un monde où l'on réduirait les autoroutes pour agrandir les forêts.

Un monde où l'on supprimerait du béton pour créer des lieux de vie sauvage ou des jardins bio.

Un monde où les critères de développement d'un pays ne seraient plus le produit national brut, mais la qualité de vie nationale brute.

Où les hommes uniraient leurs énergies pour faire revivre la terre, plutôt que pour détruire.

C'est utopique, bien sûr, c'est un rêve [...]. »

Tu vois qu'Huguette n'a pas perdu son bel enthousiasme ! La réalité n'a-t-elle pas besoin des rêves pour construire des projets ? Parlant de cathédrales, tu connais sûrement, mon cher Oncle, cette anecdote. Deux maçons sont en train de construire. L'un pose les briques avec entrain, l'autre avec résignation. On demande au second ce qu'il construit, il répond : un mur. Quant au premier, il répond : une cathédrale.

Moi aussi, je reste persuadé que les utopies du jour ne sont que les réalités de demain. À ce propos, sache que depuis ton départ, les **objecteurs de croissance** sont de plus en plus nombreux. Ils remettent à l'honneur Ivan Illich. Ils se gaussent des inconvénients de la modernité. Leur slogan « Simplifiez-vous la vie ! » est très populaire parmi les travailleurs, harassés par des années de dumping social mettant la pression sur les conditions de travail. Beaucoup d'entre



eux en viennent très naturellement à se demander : pourquoi courir derrière le progrès si on n'a plus le temps d'en profiter ?

Les objecteurs de croissance représentent désormais un courant incontournable, quoiqu'encore minoritaire. Ils s'installent durablement dans le paysage politique. Parmi eux, on retrouve nombre d'habitants des nouveaux squats branchés, gérés en coopératives, et puis les adeptes des achats groupés qui privilégient les circuits courts, pour leurs légumes bio ou d'autres produits de consommation courante. Soit dit en passant, les circuits courts sont en plein boum depuis 5 ou 6 ans.

Le débat se polarise, donc, autour des nécessaires changements de société. De nombreux experts, y compris dans les institutions internationales, tentent de jouer les médiateurs entre les deux camps : d'une part, ceux qui s'obstinent dans la voie du productivisme et de l'ultralibéralisme et qui tiennent encore les rênes de l'économie, surtout dans les pays qui s'imposent comme les grandes puissances du xxie siècle ; et d'autre part, ceux qui prônent un changement radical de société, vu l'accroissement des inégalités, source de conflits et d'injustices, l'épuisement des ressources naturelles et la nécessité de réduire les émissions de CO2.

Ces médiateurs tentent d'imposer d'autres critères pour le calcul du PIB, ils parlent d'acrosance, mettent en avant d'autres indices. Mais comme tu le sais, mon cher Oncle, plus rien ne se règle à présent à l'échelle des nations ; un tel changement n'aurait de sens qu'au niveau mondial. Et à ce niveau-là, tout prend tellement de temps...

Tout cela n'est pas neuf mais pénètre plus avant les discours économiques dominants. Il est loin le temps où les informations boursières diffusées à la radio étaient complètement déconnectées du reste des informations qui déversaient leur flot d'échos sur les mouvements sociaux ou sur le calcul de l'empreinte écologique. Ces informations boursières incluent à présent la dimension éthique. Les actionnaires activistes se sentent ainsi confortés et désormais ils n'hésitent plus à donner de la voix ; des faits de corruption sont considérés comme plus graves qu'un avertissement sur bénéfice et sanctionnés plus sévèrement par la Bourse. L'idée même de taxation des flux financiers revient à l'agenda politique !

Comme quoi il ne faut jamais désespérer de rien !

J'espère que l'écho de ces débats n'alimentera pas la nostalgie qui doit te gagner de temps à autre, mais plutôt la sérénité qui te caractérise le plus souvent, et je t'embrasse affectueusement.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Oui, finalement je m'y suis mis, à cette nouvelle orthographe de Bruxel... Ça a mis le temps, mais voilà. « On n'oublie rien de rien, on s'habitue, c'est tout », chantait Jacques Brel !

Je me souviens de ta participation active, à la fin du siècle dernier, au mouvement contre la spéculation financière. Je suis dès lors heureux de pouvoir commencer cette revue des événements de l'année écoulée par une excellente nouvelle, qui te fera sûrement plaisir, l'adoption d'une taxe **Tobin-Spahn** dans l'Union européenne !

La taxe a deux niveaux : le premier niveau est un faible taux applicable aux transactions financières tant que celles-ci restent dans les limites d'une moyenne convenue, le deuxième niveau est un taux élevé (de l'ordre de 80 %) qui s'applique automatiquement en cas d'instabilité financière. Le taux du premier niveau, de l'ordre du centième de pour cent, est trop faible pour entraver les transactions productives mais constitue déjà un frein aux transactions spéculatives. Comme tu le sais, celles-ci se caractérisent en effet par des échanges financiers très rapides et très nombreux avec des marges bénéficiaires très faibles. C'est la répétition de ces échanges sur un court laps de temps qui permet d'accumuler des bénéfices importants. La taxe Tobin s'appliquant à chacune des transactions grèvera de façon importante le bénéfice final du spéculateur.

Autant te dire que le secteur financier a tout fait pour ralentir l'adoption de cette taxe, et que les observateurs s'interrogent à présent sur la quantité prévisible de fonds qu'elle permettra de réunir. Dans quelle mesure aura-t-elle pour conséquence de diminuer le nombre de transactions ? Et quelle sera la destination des fonds ainsi récoltés ?

Les économistes eux-mêmes réclament qu'ils soient dédiés à une amélioration qualitative de l'enseignement, toujours trop inégalitaire et pas encore suffisamment adapté aux défis de notre temps. Certes, des progrès ont été accomplis dans ce domaine, depuis que tu as quitté le pays. Le métier d'enseignant a été valorisé, les processus d'évaluation tiennent mieux compte des performances créatives des élèves. Ceux-ci semblent plus heureux d'aller à l'école qu'ils ne l'étaient il y a 10 ans, et des mesures ont été prises pour casser la logique des écoles ghettos.

Cependant, beaucoup reste à faire dans ce domaine, qui est du ressort des entités fédérées, réclamant d'ores et déjà leur part du pactole espéré avec cette nouvelle taxe. L'argument du jour : cet argent est nécessaire pour revaloriser les filières techniques ; celles-ci ont fait les frais de la dualisation de l'enseignement à la fin du xx^e siècle. À présent tout le monde réclame des techniciens à cor et à cri sur le marché du travail, mais ce sont toujours les entreprises qui doivent les



former au sortir de l'école. Les pouvoirs organisateurs ont pourtant déjà consenti de gros efforts, mais l'évolution des technologies est telle qu'une meilleure intégration des étudiants dans la vie même des entreprises s'avère la voie à privilégier pour revaloriser ces filières. Tout cela demande de la réorganisation, des formations continues intensives pour les enseignants...

L'État confédéral n'entend bien sûr pas céder les recettes de la Tobin-Spahn aussi directement aux communautés et ne veut surtout pas s'engager sur des montants précis, tant l'impact de cette mesure est difficile à anticiper... Je te tiendrai au courant des suites de cette affaire d'ici quelques années !

Pendant ce temps-là, les associations de pensionnés, de plus en plus puissantes, revendentiquent une loi-cadre sur les **pensions** : premier, second et troisième pilier... Désormais, tout senior qui se respecte jongle avec ces notions. Et c'est dans son intérêt car ceux qui n'ont pas cotisé dans le cadre des deuxième et troisième piliers se retrouvent dans le dénuement avec leur maigre pension. Certains d'entre eux se serrent les coudes et, en dehors de toute structure, créent des logements communautaires, des habitats groupés. Mais, comme il est difficile de remettre en commun ce qu'on a pris l'habitude de gérer seul, c'est-à-dire sa propre vie !

Parmi ceux qui ont bénéficié d'assurances groupes ou qui ont cotisé à des **épargnes-pensions**, on trouve de plus en plus de seniors mobilisés pour défendre la destination éthique de ces fonds. L'association Senior 21 réclame ainsi haut et fort que les avantages fiscaux ne soient plus accordés qu'aux fonds de pension respectant des critères de placement précis et de gestion rigoureuse et transparente. Le Conseil de l'investissement responsable, dont je t'avais annoncé la création, il y a trois ans, a relayé leurs propositions dans son dernier rapport.

Une telle mesure avait déjà été envisagée en 2006, dans une forme moins aboutie et n'avait alors finalement pas été mise en œuvre. Comme il en faut du temps pour faire éclore cette revendication !

Toutes mes amitiés à mon pensionné préféré !

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Les années passent à une vitesse incroyable. Voilà déjà six ans que tu vis au loin et que je tente, chaque année, de te retracer l'évolution de la finance solidaire. Au-delà du plaisir de correspondre avec toi et de t'informer de ce sujet qui – je le sais – te tient toujours à cœur, je t'avoue que j'y ai pris goût et que, lorsqu'arrive le mois de décembre, je commence à réfléchir au contenu de cette petite chronique.

Tu te souviens évidemment de ce tournant qu'a constitué la mise en œuvre du protocole de Kyoto lors de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, grâce auquel le réchauffement climatique est véritablement devenu une préoccupation politique majeure. Dans la foulée, les analystes financiers ont commencé à se pencher sur le coût environnemental de leurs placements et à développer des outils de mesure objective du rendement environnemental de leurs investissements. Par exemple, la société de gestion financière britannique Henderson a-t-elle demandé à la société spécialisée Trucost de mesurer les émissions de CO2 des sociétés détenues par l'un de ses fonds ISR. Verdict? Ces émissions étaient en 2005 de 43 % inférieures à celles des entreprises qui composent l'indice MSCI World.

D'autres initiatives ont suivi, qui ont perfectionné les méthodes de calcul de ce rendement environnemental. Ce calcul de l'empreinte écologique est à présent complété par un calcul de l'**empreinte sociale**.

Souviens-toi, le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) avait créé, au début des années 1990, l'Indicateur de développement humain (IDH) qui combine trois facteurs permettant d'apprécier les « capacités » des résidents de ces pays (leurs « capabilities », selon l'économiste Amartya Sen) : l'espérance de vie, le niveau de connaissances mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation, ainsi que le niveau de vie réel par habitant. Le PNUD a également publié à partir de 1995, l'ISDH (Indicateur « sexospécifique » ou « sexué » de développement humain). Celui-ci corrige l'IDH en intégrant l'évaluation des différences entre les situations des femmes et des hommes du point de vue des trois critères pris en compte dans le développement humain. Cet indicateur est d'autant plus positif que lesdites différences sont moins importantes. À partir de 1995 également, le PNUD a créé l'IPF, « Indicateur de participation des femmes » à la vie économique et politique, lequel complète le précédent en faisant la moyenne d'un certain nombre de taux de participation des femmes à des postes politiques ou économiques valorisés. Enfin, l'IPH, « Indicateur de pauvreté humaine », a été introduit



à partir de 1997. Il est construit sous un autre principe que celui des « capabilities » de Sen. Il signale les manques, privations ou exclusions fondamentales d'une partie de la population du point de vue de quatre dimensions (longévité, éducation, emploi et niveau de vie).

Ces indicateurs, utilisés au niveau national, n'ont jusqu'à présent jamais servi à mesurer le développement à un niveau micro-économique. La grande nouveauté réside précisément dans la création d'un indice d'empreinte sociale qui s'applique à l'activité d'une entreprise prise individuellement. Je te passe volontiers la méthode de calcul qui tient compte de différents logarithmes relatifs aux effets sociaux internes et externes de l'entreprise.

Pour évaluer les effets sociaux internes, on mesure notamment l'évolution de l'emploi et la nature des contrats au sein de l'entreprise, les opportunités de formation pour les travailleurs, la politique d'égalité des chances de l'entreprise et ses effets sur le nombre de femmes exerçant des fonctions supérieures, l'attitude de l'entreprise vis-à-vis des travailleurs de cultures différentes, la structure de rémunération, la politique de sécurité en entreprise, les structures de concertation ou la participation des travailleurs à la politique de l'entreprise.

La politique sociale externe de l'entreprise se mesure notamment grâce au calcul de l'impact sociétal de ses activités principales, produits et services, de la mesure dans laquelle l'entreprise est transparente vis-à-vis des parties prenantes au sujet de son impact sociétal, et est volontairement engagée dans un dialogue avec ses parties prenantes. L'empreinte sociale de l'entreprise se mesure aussi à sa politique formelle sur les droits humains et à l'étendue et la qualité des principes, en quoi elle se distingue positivement ou négativement dans le respect des droits humains, aux efforts qu'elle fait pour contrer les violations des conventions internationales sur les droits humains auprès de ses fournisseurs et sous-traitants, aux initiatives sociales extérieures qu'elle soutient par des financements, des ressources humaines ou de l'aide logistique, et à la façon dont elle contribue à la réalisation de relations commerciales durables et au développement socio-économique local.

Bref, grâce au calcul de l'empreinte environnementale et sociale, il est maintenant possible d'évaluer le coût social et environnemental (ou la plus-value) qui résulte de l'activité économique d'une entreprise. C'est-à-dire ce fameux chiffre noir des externalités qu'elle laissait auparavant à charge de la société.

Il a donc été décidé au niveau international de créer des quotas d'empreintes sociales et environnementales négatives et des mécanismes de marché calqué sur ce que prévoit le protocole de Kyoto en matière d'émission de gaz à effet de serre. Imagine que les entreprises A et B se voient attribuer par le gouvernement un quota d'empreintes sociales et environnementales négatives ; l'entreprise A n'ayant pu réduire ses empreintes au niveau voulu, elle devra acheter des crédits



d'empreintes provenant de l'entreprise B, qui, elle, a une empreinte sociale et environnementale meilleure que le quota qui lui a été donné. L'entreprise B se voit financièrement récompensée pour son effort social et environnemental alors que l'entreprise A, se voit pénalisée.

Ce mécanisme, qui revient à incorporer le coût social et environnemental (ou la plus-value) dans le rendement financier de l'argent, a toutefois ses limites. Si l'on regarde ce qui s'est passé avec les droits d'émission de CO₂, ce marché a connu une chute des prix du carbone telle qu'en 2007, la tonne était tombée de 11 à 1,30 euro ! Tout ça à cause de surplus de quotas alloués aux entreprises. Il faudra s'en souvenir pour que la même erreur ne soit pas répétée avec les quotas d'empreinte sociale, et résister au lobbying des entreprises concernées, qui ne manqueront pas de chercher à détourner l'esprit de ce nouveau protocole. Car l'enjeu, avec ce mécanisme, est bien de modifier fondamentalement les comportements tant des entreprises que des investisseurs. Il entre en vigueur le 1^{er} janvier prochain et fait déjà beaucoup parler de lui dans la presse virtuelle. Même à ton âge, les étrennes peuvent réservé d'agréables surprises !

Je t'embrasse affectueusement.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Je prends ma plume optique avec quelques jours d'avance cette année car nous avons prévu d'aller, Liliane et moi, passer quelques jours en Bretagne. J'ai eu tout récemment de tes nouvelles et je me réjouis de te savoir en bonne santé. J'espère que ces quelques lignes ne vont pas l'altérer...

Te souviens-tu de ce chroniqueur qui traitait avec quelque dérision et scepticisme de l'intrusion de l'éthique dans l'économie et dont je t'ai parlé il y a quelque temps déjà. Je viens de tomber sur une nouvelle chronique qu'il consacre à l'histoire sociale et financière de ces dernières années, sous le titre *L'âge d'or du social*. Je ne résiste pas au plaisir de t'en reproduire ici un extrait.

Dès la fin de la première décennie du xxi^e siècle, écrit-il, le « social » est devenu un véritable leitmotiv. Difficile de dire ce qui, de l'hypermédiatisation du secteur ou de l'arrivée massive de diplômés de grandes écoles de commerce à la tête de plusieurs associations, en fut la cause ou la conséquence.

Chaque année, depuis 2003, les marchés financiers ont tous terminé en hausse (à des niveaux divers). L'engouement pour l'investissement boursier a dépassé de très loin ce qu'on avait pu connaître à la fin des années 1990. Mais à la différence de la période précédente, cette fois, les entreprises sont saines ; les niveaux de valorisation des entreprises ne sont pas sous-évalués mais demeurent corrects en regard des bénéfices réalisés. Quant à l'immobilier résidentiel, s'il n'a pas baissé comme on l'avait craint un moment, il s'est stabilisé à un niveau jugé de plus en plus acceptable grâce à la richesse créée sur les marchés financiers.

Dans un pays où, comme c'est le cas dans la Confédération belge, les plus-values sont immunisées fiscalement, il est devenu logique de gagner sa vie tant par le travail que par les marchés financiers. C'est sans doute ce qui a motivé de bons gestionnaires à rejoindre le milieu associatif. En effet, comment donner un sens à sa vie autrement qu'en se mettant au service des autres, dans pareil contexte d'argent facile ?

Surfant sur cette vague, des fonds solidaires d'un genre nouveau ont vu le jour. Compte tenu des performances raisonnablement attendues, ces fonds distribuaient jusqu'à 50 % de la plus-value annuelle réalisée à des associations préalablement sélectionnées par l'investisseur particulier. Ces fonds connurent un succès fulgurant. Parallèlement, les associations elles-mêmes se sont mises à accroître leurs revenus par des activités de *trading* (*in house* ou *outsourcé* auprès d'une institution financière).



En 2010, le nombre d'associations actives dans le social au sens large, à Bruxel, dépasse celui des agences immobilières à l'époque du pic, cinq ans auparavant. C'est alors que le gouvernement étend le *tax shelter* au sponsoring associatif social. C'est véritablement l'âge d'or du social tant en Confédération belge que dans toute l'Union européenne.

Malheureusement, ce qui devait arriver arriva. Le social devint une mode. Depuis plusieurs années déjà, on s'intéressait bien moins au sort des personnes auxquelles le secteur associatif était censé venir en aide, qu'aux performances financières de ce secteur. En réalité, il était devenu branché de travailler dans l'associatif, cependant que le décalage se creusait entre « aidants » et « aidés » ; ces derniers se méfiaient de plus en plus des premiers ! Ainsi, les distributions de repas aux sans-abris accueillaient plus de bénévoles que d'exclus. Les gares étant devenues des « places to be » durant les fêtes.

Notre chroniqueur, un peu provocateur, force le trait. Mais sans doute n'a-t-il pas tout à fait tort : depuis une bonne dizaine d'années, l'économie sociale a tendance à se professionnaliser et à utiliser des méthodes de gestion qui se veulent toujours plus efficientes. Nous ne nous en plaindrions pas ! Te souviens-tu d'une époque où certaines associations étaient tellement mal gérées qu'elles dilapidaien littéralement les moyens publics et privés mis à leur disposition pour remplir leur objet social ?
Ne me dis pas non, ou alors je croirai que la maladie d'Alzheimer te guette !

Une gestion efficiente n'est pas une tare, que du contraire ! Elle permet d'atteindre plus sûrement la finalité sociale. À la condition – et, en cela, je rejoins l'idée de notre chroniqueur – que ce souci d'efficience ne soit pas une fin en soi et ne détourne pas les organisations de leur objet premier. Ce qui deviendrait alors la chronique de l'arroseur arrosé. Tu te souviens, quand j'étais gamin, tu m'avais emmené au Musée du cinéma voir ce fameux court-métrage de Louis Lumière : un jardinier arrose son jardin, un chenapan met le pied sur le tuyau, l'homme regarde le bout du tuyau, puisqu'il n'y a plus d'eau ; le chenapan retire son pied du tuyau et le jardinier est aspergé...

Vous êtes
BANQUIER ?



En l'occurrence, le mouvement de la finance solidaire et l'économie sociale en général n'ont-ils pas joué jusqu'à l'excès le rôle du donneur de leçons, brocardant l'utopie néo-libérale d'un marché pur et parfait et se posant en alternative économique et financière ? Certes, ils n'ont pas toujours fait preuve d'une grande modestie. Mais la rhétorique est à la mesure des ambitions. Toi et moi nous avons toujours été d'accord là-dessus : l'épargne solidaire doit viser à favoriser la cohésion sociale par le financement de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de répondre à des besoins réels de financement de personnes ou de groupes qui essayent de sortir de la précarité. On soutient ainsi l'émergence d'activités nouvelles qui ont rencontré des difficultés de financement auprès des banques classiques. Ce sont en général des activités qui visent la réhabilitation de l'environnement, l'éducation, l'action sociale, etc. Elles apportent la preuve que l'économie peut être utilisée de façon plus humaine et plus au service des hommes !

Évidemment, quand on soutient de telles déclarations, le moindre faux pas se paie comptant. Et ce n'est que justice ! Au jardinier d'être attentif et de ne pas se laisser distraire de sa finalité par les outils, toujours plus performants, auxquels il a accès. Heureusement, il dispose d'armes efficaces, qui sont au cœur même de sa démarche d'économie sociale : la finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que le profit, le processus de décision démocratique et la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Certes le paradis n'est pas de ce monde et aucune dérive n'est exclue, mais ce sont de sérieux garde-fous.

Ces quelques lignes t'auront probablement fait remonter certains souvenirs d'une autre époque. Ces questions demeureront décidément toujours d'actualité !

J'espère recevoir de tes nouvelles et t'envoie mes meilleures amitiés.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Me voilà à nouveau dans ta boîte à messages avec un bouquet garni de bonnes nouvelles pour accompagner mes voeux : cette année, après que nous ayons vu défiler dans nos rues des cohortes de pensionnés particulièrement revendicatifs, diverses mesures ont été prises pour soulager le quotidien et les aspirations sociales des seniors. Je suis sûr que tu aurais aimé déambuler aux côtés de ces militants de ton âge ; n'avais-tu pas adoré cette image de vieux manifestants, dans « Toto le héros », ce fabuleux film de Jaco Van Dormael ? Tu t'y voyais déjà !

Désormais, une loi-cadre votée en début d'année et récemment entrée en vigueur, prévoit diverses mesures visant à garantir la sécurité d'existence des **pensionnés** : tout d'abord, elle vise à consolider les réserves du Fonds de vieilissement, en obligeant les organismes de pension à réaliser des placements stables, d'au moins 5 ans.

Ensuite cette loi-cadre clôt le débat sur les épargnes-pension entamé en 2013. Dorénavant, toutes les épargnes-pension seront durables. Les épargnes-pension telles qu'elles se sont développées dans les années 2000, avec leurs avantages fiscaux quelle que soit la destination de ces placements, vont être transférées vers des formules répondant aux exigences dictées par cette loi.

Il n'y a donc plus d'avantage fiscal que pour les épargnes-pension répondant à des critères sociaux, environnementaux et éthiques précis. Ces fonds doivent être gérés dans la plus grande transparence et selon des critères stricts, qu'il s'agisse du type d'investissement ou des modalités de gestion. Le Conseil de l'investissement responsable est, dès à présent, chargé de déterminer ces critères. Ces fonds feront régulièrement l'objet d'audits indépendants.

Quant aux assurances-groupes, la transparence de leur gestion est assurée par un comité de surveillance composé pour moitié de représentants des travailleurs au profit desquels l'assurance est souscrite, et pour moitié d'experts en finance éthique. Ces comités surveillent la stratégie d'investissement et la matière dont sont pris en compte les critères sociétaux, mais aussi le rendement de ces placements, la structure des frais et la participation aux bénéfices.

Pendant ce temps, un nombre important de jeunes couples souhaitant fonder une famille souffrent du mal sournois de la stérilité et on enregistre une baisse inquiétante du nombre de bébés mâles, tandis que les petites filles continuent de naître avec la même ponctualité. La pollution serait responsable de ce déséquilibre grandissant. Heureusement, les environnementalistes tirent depuis longtemps la sonnette d'alarme, et les substances incriminées sont bannies les unes après les autres.



Il faudra encore du temps pour que l'environnement parvienne à les éliminer. Pourvu que ce déséquilibre ne s'accentue pas à l'avenir. Nous en arriverions à la situation inverse de celle décrite par Amin Maalouf en 1992, dans son roman d'anticipation *Le siècle après Béatrice*. Nul doute qu'à terme, ce genre de déséquilibre est source de tensions sociales à rebondissements.

C'est pourquoi le gouvernement confédéral a fait un geste en permettant une déduction fiscale totale de l'**adoption financière** d'enfants et de familles dans les pays en développement. Cette déduction inclut les frais de voyage pour permettre aux parrains de visiter leurs protégés. Il n'est donc plus question de nos jours d'accueillir chez nous ces enfants en les déracinant de leur cadre de vie. Avec la virtualisation des échanges, les mentalités sont mûres pour accepter ce type de partenariat plus respectueux des origines de chacun, par le biais duquel les besoins affectifs et financiers des parties trouvent tout de même à s'exprimer.

L'espoir est qu'en se multipliant, ces parrainages aboutissent à terme à l'émergence de nouveaux réseaux solidaires Nord-Sud. Il y a bien longtemps déjà, je te parlais de la contribution des migrants au développement de leur communauté d'origine. Qui sait si de tels réseaux pourraient produire un effet similaire? Le suivi de l'instruction des enfants se poursuivrait ainsi en financement d'activités économiques dans le Sud où les jeunes parrainés trouveraient, *in fine*, à s'épanouir...

Ainsi va la solidarité interpersonnelle et intergénérationnelle. Pour ma part, je te serai toujours reconnaissant pour le soutien que tu m'as apporté dans mes jeunes années.

Sur ces bons souvenirs, je t'embrasse affectueusement.

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Cela fait maintenant 10 ans que tu es parti ! Et nous n'avons toujours pas eu l'occasion de te revoir. Je nourris l'espoir que les recherches aéronautiques permettent très bientôt la mise sur le marché d'avions solaires suffisamment sûrs pour les vols transatlantiques, et qu'on puisse trouver des prix raisonnables pour ces vols, comme au bon vieux temps. Sinon, nous ferons le voyage en Zeppelin !

J'en viens à ma chronique annuelle. Ici, nous n'avons pas trop à nous plaindre des sécheresses et des inondations. Notre région, comme la tienne, est encore relativement préservée. Mais comme de bien entendu, l'opinion publique européenne fulmine de devoir accueillir 2 millions de Bangladeshis. Depuis que leur pays a été recouvert par les eaux, il a bien fallu répartir ces réfugiés entre tous les continents...

Le monde associatif se retrouve donc en première ligne pour gérer l'aide d'urgence, et l'accompagnement de tous ces nouveaux immigrés environnementaux. L'épargne solidaire est bien sûr mise à contribution ! Beaucoup de jeunes mobilisés pour venir en aide aux réfugiés redécouvrent les valeurs fondamentales de cette pratique, et nous posent, à nous les anciens, des questions sur son histoire. Celle de la finance solidaire reste à écrire... C'est vrai qu'il y a matière !

Voilà maintenant près de cinquante ans que ce mouvement a commencé son essor. Parti d'initiatives éparses, il a fait son chemin modestement pour répondre aux besoins nouveaux qui se faisaient jour vers 1980, autant en Europe que dans les pays du Sud, que l'on appelait encore le Tiers-Monde. Relier l'épargne et la solidarité, le commerce et l'équité étaient alors des idées neuves suscitant chez beaucoup méfiance ou incrédulité. Des poignées de militants, souvent d'obédience religieuse, tentaient de compléter par le placement de leur épargne, l'aide publique au développement ou les carences de la société vis-à-vis de nouvelles catégories de pauvres en Europe.

Ces initiatives éparses se conjuguaient avec un mouvement plus vaste de recherche de sens dans le domaine financier et de reprise du contrôle sur le contenu des placements. C'est ce que l'on a appelé l'éthique financière ou l'investissement socialement responsable.

Tout cela s'est développé, de façon assez anarchique, comme toujours dans le cas d'intuitions nouvelles, puis cela s'est organisé, parfois au niveau national, comme en France, avec l'association FINANSOL qui proposait un label pour les produits financiers solidaires, puis au niveau international et européen avec des regroupements comme INAISE ou la FEBEA.



Puis, à l'initiative du Conseil de l'Europe, s'est constitué en 2007 un réseau réunissant les ensembles déjà constitués dans le domaine de la finance solidaire, du commerce équitable, de la consommation responsable et de l'agriculture de proximité.

Ainsi est apparue une émergence de nouveaux circuits connectés les uns aux autres qui ont, depuis, élargi leur réseau au monde entier en connectant les réseaux européens aux coordinations américaines, asiatiques et africaines pour constituer un ensemble cohérent. De sorte qu'épargnants et emprunteurs, consommateurs et producteurs, puissent trouver des solutions conformes à leurs besoins et à leurs idées. Ce réseau mondial a été largement mis à contribution ces dernières années, pour financer la réinsertion des populations déplacées, la réhabilitation des contrées dévastées par les cyclones et les activités socio-culturelles visant la prévention des conflits.

Dans ce contexte mondial inquiétant, certains épargnants délaisse les fonds solidaires, pour mettre leurs avoirs à l'abri. Malgré tout, dans le malheur on se serre aussi les coudes, et d'autres **épargnants solidaires** se mobilisent pour répondre aux besoins les plus urgents.

C'est ainsi que le **microcrédit** est toujours une formule populaire, au point que certains organismes pratiquant le microcrédit ont été intégrés au système bancaire commercial. En la matière, il y a eu des antécédents : on se souvient de l'émoi causé en 2007 lorsque la société mexicaine de microcrédit a été introduite en Bourse. La transaction s'est élevée à plus de 400 000 dollars dont les deux tiers ont profité aux organisations et aux personnes fondatrices.

À présent, de plus en plus de banques pratiquent le microcrédit et beaucoup de banques éthiques et solidaires ont pignon sur rue. Devenues importantes et prospères, elles sont de plus en plus amenées en même temps, à se couler dans le moule des banques commerciales, poussées en cela par les instances de contrôle et par la Banque centrale européenne.

Bien sûr, elles essaient de rester fidèles à leurs origines et de maintenir les valeurs que leur ont transmises leurs fondateurs, mais leur taille et le nombre de leurs employés les obligent à composer avec les exigences du marché.

Cependant, c'est grâce à elles que des milliers, voire des millions de personnes, sont sorties de la misère et ont pu créer des entreprises et des emplois. C'est en vertu du soutien de ces banques solidaires que le commerce équitable est maintenant devenu une très grosse affaire commerciale qui a permis à des milliers de producteurs de se développer.

Elles ont aussi favorisé le développement des énergies renouvelables et de nouveaux modes de transport moins polluants. On voit, à présent, combien ces outils sont devenus vitaux.

Elles ont ainsi financé la création de logements sociaux et l'accession à la propriété agricole hors spéculation.



Tout cela marque une réussite remarquable et toutes ces institutions ont permis l'émergence d'une nouvelle classe moyenne.

Au quotidien, malgré les coupures d'électricité sporadiques, chacun maintenant se débrouille avec les outils numériques pour gérer à distance argent et placements, emprunts et commandes. D'où la raréfaction des agences bancaires et la diminution visible des commerces. On est quand même bien content d'en trouver encore quelques-uns lorsqu'il n'y a plus de « jus » !

Les institutions de finance solidaire, de commerce équitable ont évidemment utilisé tous ces moyens de communication numérique en les rendant accessibles à leurs clients et à leurs fournisseurs.

Pour ma part, désormais, j'effectue tous mes paiements avec ma « carte solidarité », descendante virtuelle de ses ancêtres Bancontact et MisterCash. Elle me permet de dédier la moitié des commissions demandées par les banques à des projets de mon choix. La liste est variée et chaque année je peux modifier ce choix. Toutes ces opérations sont entièrement dématérialisées et de fait, je ne consomme plus que très rarement du papier.

Je peux également adapter chaque année la déclaration fiscale qui m'est proposée par l'État confédéral, pour dédier 10% de mes impôts à l'enseignement, la coopération au développement ou la lutte contre la pauvreté. 10% sont d'office consacrés aux pays en développement et 80% à l'État.

D'aucuns ricanent de ce système, arguant qu'il nous ramène au suffrage censitaire où les riches avaient plus à dire que les autres sur la destination de l'impôt. Ils déplorent la difficulté d'aboutir à une harmonisation fiscale européenne. Encore un ouvrage à remettre sur le métier !

Bref, comme tu le vois, on assiste à des avancées inimaginables il y a 10 ans, à des reculs aussi, ou des situations qui stagnent... Dans notre État, il existe encore de larges poches de pauvreté où les sans-emploi et les précaires (travailleurs intermittents ou sans domicile fixe) se battent pour survivre. Parmi eux on retrouve des groupes entiers d'immigrés récents ou anciens, mal logés et peu intégrés dans la société européenne d'aujourd'hui. Eux n'ont pas accès aux systèmes informatiques et aux commerces en ligne. Ils sont donc doublement exclus.

Aux portes de l'Europe, l'avancée inexorable des déserts pousse toujours des millions d'Africains à traverser l'océan pour se faire refouler, tandis que par ailleurs nous accueillons les réfugiés asiatiques des terres inondées. Tu imagines ce que cette distorsion crée de tensions, de guerre et de pauvreté.

À propos, je ne t'ai pas encore raconté qu'Aurore ma fille est à présent engagée dans un nouveau courant d'artistes citoyens, fondé sur ce constat : la mondialisation a certes permis la mise en



réseaux de beaucoup d'organisations de solidarité et de développement. Mais elle amène aussi une généralisation réductrice des cultures locales et une standardisation des mœurs et des habitudes. « Artistes sans frontières » veut promouvoir le maintien ou plutôt le renouveau des cultures locales en leur évitant de tomber dans une reproduction folklorique faussement artisanale. De nombreux artistes ont déjà montré qu'à partir des arts et des savoir-faire anciens, il est tout à fait possible de créer des œuvres trouvant leur place dans l'art universel.

La BAF et le Réseau Financement Alternatif ont largement contribué au financement des activités d'Artistes sans frontières, en lançant un appel public à l'épargne solidaire en ligne, qui a permis de récolter des fonds en un temps record. Cette réaction enthousiaste des épargnants montre leur intérêt pour la dimension culturelle du développement et pour le financement solidaire des acteurs culturels.

C'est ainsi qu'Aurore s'embarquera prochainement pour un tour du monde sur le « paquebot des artistes ». Elle aimeraient en profiter pour te rendre visite. Si ce souhait se concrétise, je ne doute pas que tu lui réserveras le meilleur accueil !

Je t'embrasse affectueusement,

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Toujours vaillant dans le grand froid de la Patagonie ? Tu as bien choisi le lieu de ta retraite, en ces temps où le réchauffement planétaire rend invivables bien des destinations prisées par le troisième âge, au début du siècle... Tu as toujours eu le nez fin, Oncle Gabriel !

En bon gardien de phare, planté sur ta terre natale, je découvre à l'instant une dépêche qui ne sera pas pour te déplaire : en cette fin d'année 2018, le gouvernement confédéral a introduit une loi obligeant les banques à consacrer une partie de leur activité à des clients peu « rentables ». Un avant-goût de cette exigence fut, en 2003, la loi sur le service bancaire universel. À présent, les banques sont également obligées d'accepter d'octroyer des **crédits sociaux** accompagnés tels que ceux mis en place en son temps par Crédal. L'idée est de refaire de ces entreprises de plus en plus virtuelles, des lieux de conseil et de recherche d'une solution optimale et personnalisée, plutôt qu'uniquement des call-centers vendant des produits standards. Ce qui, pour leur part, devrait leur permettre de se différencier et d'acquérir ainsi des clientèles ciblées.

Ces ouvertures de crédit seront bien sûr couvertes par l'**assurance universelle « perte de revenus »** qui coûte bien moins cher qu'auparavant. Cette assurance peut couvrir différents crédits en même temps. Elle est déductible fiscalement et peut être convertie en capital à la pension, si elle n'a pas été utilisée plus tôt.

Cette mesure a été vivement critiquée par le groupement des « Consommateurs sans crédit ». Pour ma part, il me paraît qu'elle vient à point vu l'utilité démontrée du microcrédit et la précarité ressentie dans le monde du travail. Le secteur des services est particulièrement éprouvé pour le moment. Cette récente mode – aberrante – des robots ménagers a poussé les ménages riches à acheter ces joujoux agaçants, et voilà le personnel d'entretien mis sur le carreau. Autant de chômeurs en plus !

Les organismes financiers à finalité sociale, dont le statut juridique a été consacré au niveau européen en 2012 – cette directive a été transposée l'an dernier – ont, certes, facilité l'accès au microcrédit pour les travailleurs précaires désireux de monter un projet. Encore faut-il avoir un projet solide à monter. Avec les avancées technologiques vertigineuses que nous connaissons actuellement, il devient difficile de créer une activité financièrement viable dans le cadre d'une très petite entreprise.

Car progressivement, l'épuisement des ressources naturelles oblige les entreprises à mettre en œuvre le principe de l'**économie circulaire**, prôné depuis de longues années par les experts en



développement durable. Ceux-ci n'ont pas manqué de mettre en avant que ce modèle rapproche nos écosystèmes industriels du fonctionnement équilibré et quasi cyclique des écosystèmes naturels.

Pour réduire la consommation d'énergie et de ressources – rares et donc de plus en plus coûteuses –, les produits et matériaux sont récupérés, réutilisés, réparés, refabriqués ou recyclés autant que possible, les déchets devenant la ressource nécessaire pour de nouvelles productions. Cela a nécessité des changements dans les procédés de fabrication. Il a fallu mettre en réseau les entreprises, et mutualiser les unités de production au lieu de les multiplier. Tu t'imagines, mon cher Oncle, les changements de mentalité nécessaires pour opérer cette mutation ? Privilégier l'esprit de coopération plutôt que l'esprit de compétition. Le chemin a été long mais petit à petit, on y arrive !

Les progrès réalisés en génie moléculaire, en génétique et en informatique, ont ouvert de nouveaux horizons au bouclage de ces cycles. Ainsi, l'industrie chimique est en pleine bioconversion et utilise de plus en plus des micro-organismes.

Les ONG d'environnement, toujours vigilantes, ne manquent pas de suivre cette évolution de près, soucieuses qu'elles sont, de voir respecter le principe de précaution.

Déjà qu'on a tous des puces greffées dans le bras, et que les dérives des apprentis sorciers se multiplient... Le scandale des bébés clonés en Nouvelle-Zélande a réveillé les consciences citoyennes, il était temps ! Pour ce qui me concerne, sois sans crainte Gabriel : pas de danger qu'on trouve d'ici 30 ans mon portrait tout craché déambulant dans les rues de Bruxel : je resterai décidément unique et indivisible !

Mes compliments à toi et à tes amis que tu nous décris avec tant d'enthousiasme,

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Comment va notre Patagon? Je ne suis pas sûr que je te reconnaîtrais encore. Envoie-nous donc des photos récentes de toi et de ton entourage. Ton site internet est dans un état d'abandon bien

frustrant pour tes correspondants! Je sais que tu as mieux à faire, à présent que tu vis au grand air...



Ici, l'économie vacille du fait des ruptures d'approvisionnement en pétrole. L'ère de l'abondance est décidément terminée! En même temps, les activités économiques se réorganisent.

Je te parlais l'an dernier de l'économie circulaire. Cette économie circulaire va de pair avec une **économie de fonctionnalité**, en ce sens que l'on privilégie désormais la fonction à la possession d'un produit. Ainsi, l'entreprise Cambio, qui a lancé le car sharing dans nos villes au début des années 2000, est devenue une puissante multinationale. Les particuliers sont de moins en moins nombreux à s'acheter une voiture, mais en utilisent toujours autant pour leurs déplacements. Ils sont donc toujours « accros » à la voiture, mais ils sont désormais habitués à utiliser des voitures communes, qu'ils réservent quand ils en ont besoin.

Cela a quelque peu résolu les problèmes de parking, mais pas la pollution de l'air. Celle-ci est toujours pénible à supporter, même si de plus en plus de véhicules fonctionnent à présent à l'hydrogène ou à l'énergie solaire.



Divers types de carburants sont encore utilisés, notamment pour les véhicules utilitaires, et ce, malgré les prix exorbitants qu'ils ont atteints ces dernières années, et les ruptures d'approvisionnement. Il en faut plus, sans doute, pour forcer le changement!

Dans d'autres domaines de la production, on constate aussi que les constructeurs privilégident désormais la solidité aux gadgets, vu les avantages fiscaux dont bénéficient les entreprises de location d'équipements. Pour limiter les frais de maintenance des appareils qui passent ainsi de main en main, il est en effet préférable de les concevoir robustes et d'usage facile, plutôt que sophistiqués.

C'est ainsi que la durabilité est désormais un critère essentiel du rapport qualité/prix, dans l'analyse faite par les organisations de consommateurs.

De la sorte, les flux financiers ne sont plus associés au renouvellement des objets mais à leur pérennité qui devient une condition de l'activité économique. L'économie de fonctionnalité permet ainsi de découpler la croissance des activités économiques de celle des flux de matière sous-jacents, ce qui était revendiqué de longue date par les promoteurs du développement durable.

Cette tendance émerge même dans le secteur de l'habillement : les adolescentes riaillent désormais leurs mères en les voyant poser, sur des photos de l'an 2000, avec des bas nylon. Ces bas qui craquaient si facilement qu'après avoir été mis une fois, ils étaient déjà bons pour la poubelle ! Ridicule en effet.

Les banques solidaires s'adaptent à cette évolution en faisant entrer ces exigences de cycle circulaire et de fonctionnalité des produits dans les projets des entreprises qu'elles financent. Il ne s'agit pas que les petits acteurs économiques, soutenus par l'économie sociale, restent à la traîne des entreprises ayant les moyens technologiques nécessaires pour s'adapter sans heurts à ces nouveaux paradigmes... Le pétrole et les matières premières deviennent rares pour tout le monde.

Pour ce qui concerne mon affection à ton adresse, elle n'est heureusement pas rationnée !

Ton neveu



Mon cher Onde,

Comment va ton moral en Patagonie ? L'air austral est-il toujours aussi pur, malgré les grandes pollutions qu'a connues l'Amérique du Sud ces dernières années ? Loin de tout, tu y échappes. Tant mieux pour toi !

Ici, comme tu as sans doute déjà eu l'occasion de l'apprendre, à cause de la déplétion du pétrole, les cours sont en chute libre et l'économie en pâtit durement. Ces dernières années, on voyait l'avenir avec optimisme. C'était sans compter sur l'inévitable **crise des matières premières**, les catastrophes naturelles successives, bref tous les désordres mondiaux auxquels nul ne peut plus échapper. Conséquence : l'État étant au bord de la banqueroute, les associations se voient privées de fonds publics et doivent fermer leurs portes les unes après les autres. Cela fait beaucoup de monde à la rue. Certains se « recasent » dans l'économie traditionnelle, mais là aussi le chômage sévit, et les allocations ne sont plus ce qu'elles étaient, du temps de l'État-providence. À cela s'ajoute la pression migratoire des réfugiés environnementaux...

J'en viens à ma chronique : dans ce contexte, on constate à présent que les épargnants aux fonds solidaires délaisSENT petit à petit ceux-ci pour trouver refuge dans des fonds classiques à capital protégé. Sauve qui peut, tous aux abris !

Certains analystes ne se privent pas de proclamer que ces dernières années, l'économie a été trop orientée vers le non-marchand, et que nous en payons les pots cassés à présent. Je ne partage pas ce point de vue, mais je suis quand même forcé de constater que les associations qui tiennent moins bien le coup sont celles qui, de notoriété publique, n'étaient pas très bien gérées ou manquaient de fonds... Quand on est toujours « sur le fil », on est encore plus tributaire de la conjoncture, particulièrement instable en ce moment.

Tu le vois, les nouvelles ne sont guère brillantes... Malgré tout, je relève un fait positif dans l'année qui vient de s'écouler : la **lutte contre la corruption et la criminalité financière** s'organise enfin à l'échelle mondiale. Il était temps ! Désormais, les *hedge funds*, véritables usines à blanchiment pour les grands corrupteurs, ne pourront plus prospérer en toute impunité. Il leur faut à présent s'inscrire auprès des autorités boursières, auxquelles leurs gestionnaires devront rendre des comptes.

4. JOLY Eva, *La force qui nous manque*, Les Arènes, 2007.

Le réseau mondial anticorruption, mis en place par le gouvernement norvégien en 2002⁴, est en train de s'attaquer aux **paradis fiscaux** qui ont abrité trop longtemps le butin des razzias financières



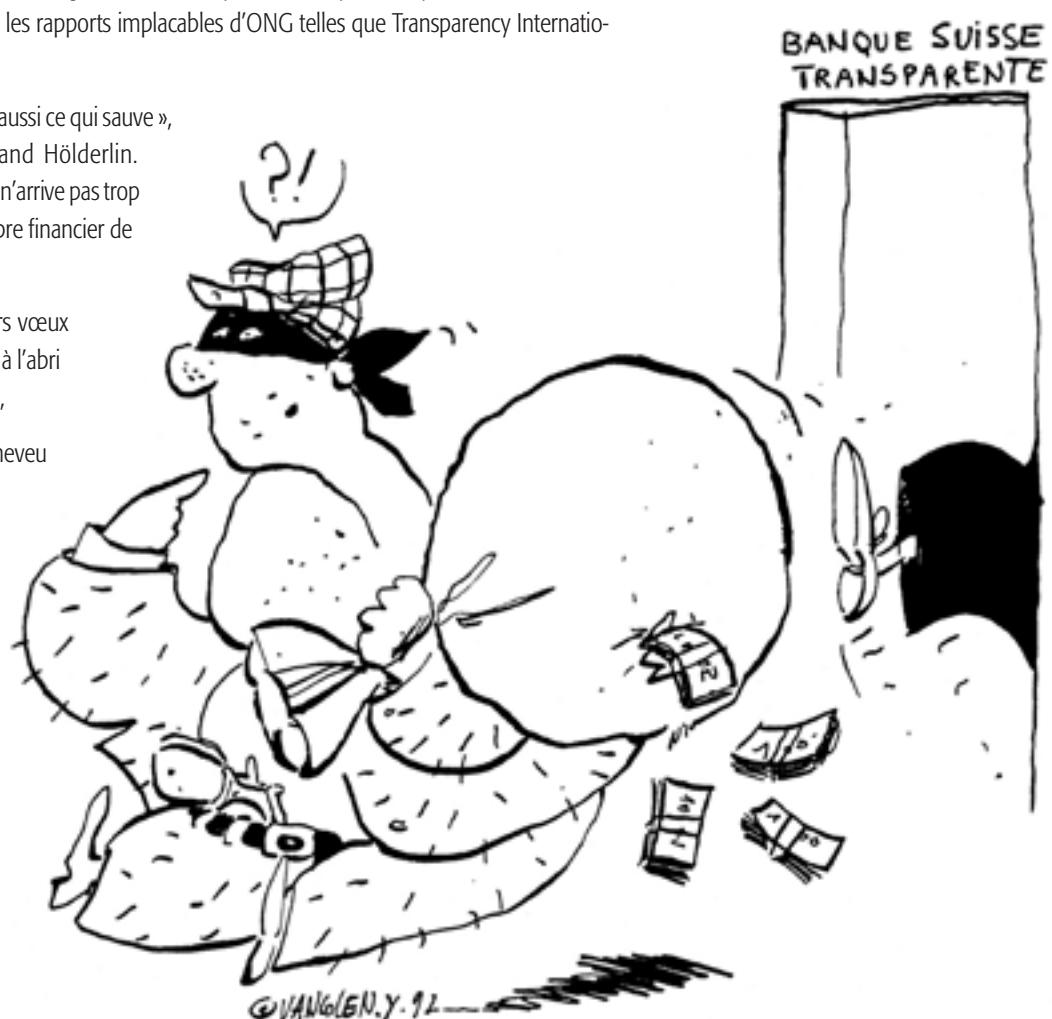
de la corruption et de la tyrannie ! Désormais, la Cour pénale internationale aura la possibilité d'y mener des enquêtes, et les États spoliés de récupérer ensuite l'argent placé en son temps par des dictateurs sans scrupules : 3 milliards de dollars pour le Liberia, 4 milliards de dollars pour le Gabon, 700 millions de dollars pour la Guinée Équatoriale d'Obiang... Sans parler ici des fortunes ainsi extirpées du Congo Brazzaville par Sassou N'Gesso ni de ce qui devrait retourner dans les caisses du Congo Zaïre... Après toutes ces années, quel formidable espoir pour la renaissance de l'Afrique !

Ces nouvelles peuvent paraître surprenantes. Mais, il y a 15 ans déjà, certaines autorités boursières américaines réclamaient des mesures de régulation, constatant que sur les Bourses du monde, la moitié des fonds contournait la réglementation. Chine, Inde, Moyen-Orient, Corée, Brésil montraient déjà alors leur grande tolérance pour la corruption. Depuis, la situation s'est encore aggravée, malgré les rapports implacables d'ONG telles que Transparency International.

« Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve »,
écrivait le poète allemand Hölderlin.
Pourvu que ce sauvetage n'arrive pas trop
tard pour le fragile équilibre financier de
l'économie mondiale !

Je t'envoie mes meilleurs vœux
pour une année paisible, à l'abri
des désordres du monde,

Ton neveu



Mon cher Oncle,

J'espère que ton moral se maintient au-dessus de la ligne de flottaison, dans ta péninsule battue par les vents... et les eaux glacées de l'Antarctique en pleine débâcle!

Si cela peut te faire chaud au cœur, voici quelques nouvelles du front européen : après la crise financière qui a secoué toute la planète l'an dernier, on voit à présent se développer en tous sens des initiatives de **monnaie franche**, basées sur les échanges locaux.

L'euro, qui était déjà totalement dématérialisé et était devenu une valeur abstraite, déconnectée de l'économie matérielle, est en effet soumis à présent à tant de turbulences qu'il ne peut plus assurer la sécurité des échanges. Pour éviter les conséquences désastreuses de ces dérèglements, de plus en plus de communautés locales et même des régions entières adoptent des monnaies parallèles. Certaines avaient déjà vu le jour au xix^e et au xx^e siècle, d'autres au début du xxi^e siècle...

En 2007, on comptait déjà 5 000 expériences de monnaies parallèles à travers le monde.

Quelques-unes de ces expériences ont subsisté et ont inspiré celles que l'on voit se déployer à présent. La plupart de ces projets combinent finalité sociale et vocation économique. En général, ce sont des monnaies à taux zéro : le fait d'en posséder ou d'en prêter ne rapporte rien, pas plus que le fait d'en emprunter ne coûte.

Certaines de ces monnaies sont en plus « fondantes ». Elles perdent une partie de leur valeur avec le temps qui passe, incitant ainsi son détenteur à le dépenser et à le remettre dans le circuit économique. Ces monnaies s'échangent entre particuliers ou entre professionnels, parfois même au sein d'infrastructures publiques lorsqu'elles sont le fait d'autorités locales ou régionales : bibliothèques, piscines, services sociaux ou de santé...



Autre fait notoire : certaines de ces initiatives remettent en circulation des monnaies sonnantes et trébuchantes, parce que désormais l'argent virtuel inspire la méfiance ! Cela amuse beaucoup les enfants qui n'avaient jamais eu un véritable euro en poche. Eux qui ont grandi dans un univers dominé par l'image virtuelle, se ruent à présent sur ces petits objets produits en matière synthétique, puisqu'il n'est plus question d'utiliser du métal pour frapper monnaie. Leurs fabricants trouvent tout de même des astuces pour donner à ces pièces l'aspect et le poids de celles que l'on accumulait autrefois dans son porte-monnaie. Et les grands-mères futées qui n'avaient pas jeté leurs vieux porte-monnaie à la poubelle les revendent, à présent, bien cher sur les brocantes !

Pour ma part, je me réjouis de retrouver ces brocantes dans les rues de Bruxel : voilà des animations bienvenues pour contrer la morosité et l'insécurité ambiantes. J'en ai profité pour faire le tour de ma maison, toujours encombrée, histoire de voir ce que je pourrais moi aussi aller vendre à la prochaine brocante. Je suis ainsi retombé sur tous les magazines papier des financiers solidaires des années 2000. Il y a là-dedans des tas d'idées qui pourraient intéresser les lecteurs d'aujourd'hui, en recherche de nouveaux modes de vivre ensemble. À l'époque, on nous prenait pour des rêveurs ; maintenant ces magazines pourraient véritablement faire office de boîtes à outils !

Avec toute l'affection que je te porte,

Ton neveu

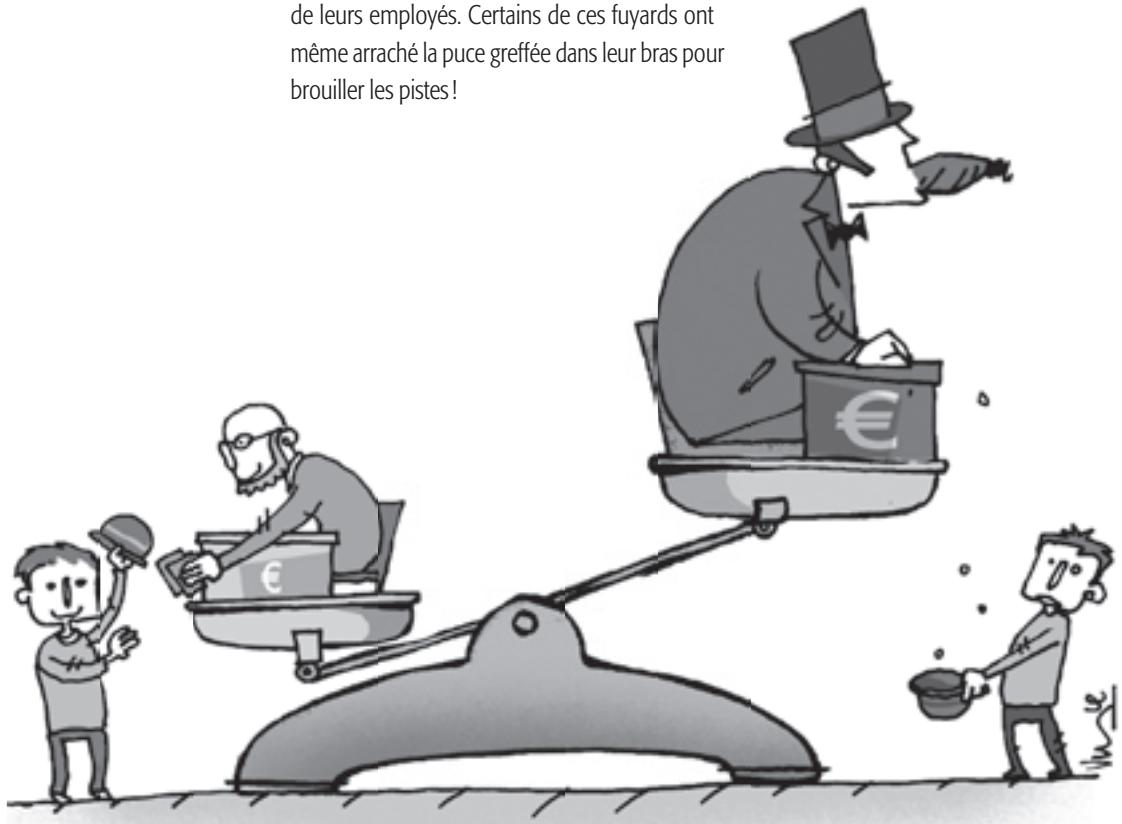


Mon cher Oncle,

Ravi d'avoir des nouvelles récentes de notre expatrié en terre désormais polaire ! Malgré les perturbations climatiques que connaît à présent ta région, il semble que tu t'acclimes avec toute la sérénité qui te caractérise.

On ne peut pas en dire autant de tous les citoyens de ton pays d'origine : beaucoup ont été durablement bouleversés par le crash économique de l'an 2020. Certes, les plus débrouillards ont trouvé des solutions aux problèmes nouveaux qui se posent à nous, comme je te l'ai raconté l'an dernier avec la multiplication des monnaies franches.

Mais beaucoup d'autres sont désemparés et l'on voit ainsi des chefs d'entreprise quitter leur « navire » sans laisser d'adresse, au grand dam de leurs employés. Certains de ces fuyards ont même arraché la puce greffée dans leur bras pour brouiller les pistes !



Afin de sauver leurs entreprises et d'autres de la faillite, les autorités régionales mettent au point des outils facilitant le **rachat d'entreprises par leurs travailleurs**. Dans ce domaine également, on a connu quelques antécédents à la fin du siècle dernier mais très peu de ces expériences s'étaient avérées viables à terme.

La situation actuelle, plus chaotique, présente l'avantage de redonner une chance au principe de l'autogestion, longtemps décrié par les tenants de l'ultralibéralisme qui ont tenu le haut du pavé ces trentes dernières années. Après des générations de gestionnaires au service exclusif de leurs actionnaires, nous voyons à présent de plus en plus d'actionnaires permettre à des travailleurs de reprendre la maîtrise de leur outil, en cédant leurs actions à des prix raisonnables. Les gouvernements régionaux ont en effet mis au point un mécanisme fiscal qui dissuade la recherche du mieux-disant lorsque des travailleurs formulent la demande d'acheter leurs parts. De l'autre côté, les travailleurs ont à présent la possibilité d'étaler l'achat d'actions sur vingt ans, à la manière d'un prêt hypothécaire.

Étrange retournement de situation ! On voit même des entreprises partiellement rachetées par leurs travailleurs mais dont une partie des parts est encore aux mains d'actionnaires activistes motivés à soutenir la poursuite de l'activité et soucieux de sa finalité. Il y a quelques années déjà, on parlait d'« **actionnariat activiste** » pour désigner des fonds ne disposant que d'un infime pourcentage des actions de grandes sociétés mais pouvant provoquer un effet de levier, en faveur de pratiques plus éthiques. De tels fonds jouent à présent un rôle clé pour la relance d'activités fragilisées par la crise, et pour soutenir les travailleurs qui rachètent leur entreprise.

Tu vois, mon cher Oncle, que bon an mal an, certains de tes rêves se concrétisent, parfois de façon surprenante !

Bien affectueusement,

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Tu es décidément inoxydable, les années n'ont aucune prise sur toi ! Je me réjouis de te savoir toujours aussi vaillant.

À la veille de cette fin d'année, je voudrais t'entretenir, comme je le fais depuis une quinzaine d'années maintenant, de cette finance solidaire qui nous tient tellement à cœur à tous deux.

Tu te souviens de l'époque où nous imaginions un monde où l'argent ne serait plus le seul moyen de se procurer des biens ou des services... Il faudrait, nous disions-nous, une zone d'échanges pour les besoins usuels, dans laquelle les échanges ne passeraient pas forcément par l'argent.

Et nous évoquions les récits de personnes âgées en milieu rural qui dans leur jeunesse, avaient « tout ce qu'il fallait » (nourriture, vêtements, maison...), mais par contre, achetaient difficilement un vélo. Pour cela il fallait de l'argent. Ces mêmes personnes ne se considéraient pas comme pauvres et trouvaient difficile de comparer leur bien-être de l'époque avec le « standard » de la nôtre. Il est vrai que d'une époque à l'autre, la notion de bien-être diffère fortement !

Nous cherchions donc un juste milieu entre les transactions possibles en dehors du circuit monétaire et l'adhésion à ce circuit pour des échanges plus lointains ou à plus long terme... Nous rêvions un monde fait de petites communautés reliées par de multiples réseaux. Pendant ce temps, aux États-Unis, Edgar Cahn, avocat et ami de Ralph Nader, déclarait à qui voulait l'entendre que l'économie de marché, fondée sur la rareté, dévalorise ce qui est universel, comme l'amour ou la solidarité ; et va à l'encontre du progrès social, puisque le PIB augmente avec les marées noires ou la criminalité, qui génèrent de l'activité économique. Or « la vraie richesse d'une société n'est pas l'argent, ce sont les gens », affirmait-il.

Pour le prouver, il créa en 1980 les **banques de temps** destinées à répondre à l'érosion des réseaux sociaux et du soutien informel de voisinage qui, selon Cahn, constituent les fondements de la société. L'idée fut importée au Royaume-Uni en 1996 et la première banque de temps britannique a été établie à Gloucester en 1998 sous le nom de Fair Shares.

À présent, dans la foulée des monnaies franches, les banques de temps se multiplient. Sais-tu qu'elles ont aujourd'hui essaimé dans toute l'Union européenne ? Un recensement a révélé qu'il existait quelque 3 600 000 banques de temps actives avec, pour chacune, 61 participants en moyenne. Cela correspond à plus de 20 millions de participants ayant échangé quelque 1 000 milliards



d'heures ! Ces banques de temps visent à aider les personnes à consacrer du temps au sein de leur communauté grâce à un mécanisme permettant aux membres d'échanger du temps et de l'entraide. Mais les banques de temps cherchent également à établir des passerelles entre des communautés diverses, rapprochant des personnes de groupes sociaux différents et créant un capital social entre groupes disparates.

Dans une banque de temps, l'unité de compte est l'« heure » et le temps de chacun est valorisé de la même manière, dans un souci d'égalité et de reconnaissance des participants, souvent à la marge de l'économie classique (chômeurs, ménages à faible revenu, retraités, etc.) Le compte de chacun est donc crédité en « heures », selon le temps consacré. Ces crédits peuvent ensuite être utilisés en échange d'un service rendu par un autre membre, en donation, en épargne ou contre des biens. De la sorte, les échanges ne sont pas limités à une relation bilatérale mais peuvent au contraire intéresser l'ensemble des membres. La majorité des services échangés consistent en compagnie, conduite, écoute, réparations domestiques, jardinage ou partage de savoir-faire.

C'est ainsi que l'été dernier, j'ai été sollicité par la banque de temps de mon quartier : ils m'avaient repéré, sur la brocante, avec mes magazines sur l'économie sociale et l'épargne solidaire ! Désormais, je donne cours chaque semaine à un groupe de jeunes étudiants, intéressés de savoir tout ce que nous avions développé à l'époque du lancement de l'épargne Cigale, et dans les années qui ont suivi. Ils me posent parfois des questions auxquelles moi seul pourrais répondre, et je me mords à présent les doigts d'avoir liquidé à trop bon compte la meilleure partie de mon fonds documentaire. Tout ce qui date de l'ère virtuelle est encore plus ou moins accessible en format numérique. Par contre, pour ce qui a précédé cette époque, il n'y a pas moyen de faire l'impasse sur les archives papier. Heureusement, j'ai conservé les tiennes, Gabriel : sois sans crainte !

En échange de ces cours, je peux demander de l'aide pour réparer ma vieille baraque, aux plus bricoleurs parmi les « temporels ». C'est moi qui ai trouvé ce nom, en souvenir de cette chanson de Guy Béart, que tu fredonnais sans relâche... Je me suis toujours demandé pourquoi !

Me voilà donc intégré moi aussi au réseau local d'amitié et de soutien. N'as-tu pas fait de même, dans ton village patagon ?

En tout cas, ici les banques de temps viennent bien à point pour compléter les pensions défaillantes. À côté de l'argent gratuit et de la monnaie franche, cette monnaie temps est plus égalitaire puisque chaque heure prestée a la même valeur, quelle que soit l'activité. En plus, entre « temporels », la proximité géographique est incontournable, ce qui renforce le lien social. Ce n'est pas le cas des deux autres systèmes qui peuvent fonctionner par écran interposé, comme la monnaie virtuelle traditionnelle. Désormais, celle-ci est de moins en moins nécessaire !



Voilà comment se concrétise ce fameux « développement durable endogène » que tu appelaient de tes vœux avant de t'envoler tout là-bas. Je sais que tu ne l'as jamais regretté, mais parfois, tu me manques vraiment, cher Oncle Gabriel.

Affectueusement,

Ton neveu



Bruxel, le 20 décembre 2024

Mon cher Oncle,

J'ai appris avec grand intérêt qu'une multinationale de l'aéronautique s'apprêtait à affréter sous peu ces fameux avions solaires que nous attendons depuis tant d'années. J'espère donc qu'il nous sera possible, une de ces prochaines années, de remplacer cette chronique numérique par de vrais bisous à notre explorateur des dernières terres froides de la planète ! En attendant, as-tu reçu le colis de pulls « nano » que nous t'avons fait parvenir par bateau ? Ils sont presque neufs, vu qu'ici, sous les palmiers, nous n'en avons plus vraiment l'usage...

Dans la foulée des chroniques précédentes, je vais te combler d'aise en te présentant un des derniers avatars du grand chamboulement mondial : la relocalisation de l'économie ! Effectivement, durant ces années de crise où l'on a essuyé les plâtres du krach boursier de 2020, les partenariats économiques transnationaux sont devenus problématiques, vu les difficultés de transport et d'échange des nouvelles monnaies à présent en circulation, et le manque de référent monétaire global après la chute du dollar puis de l'euro. Certes, on voit poindre le yellek comme nouvelle unité monétaire des grands États asiatiques, mais comme ce fut le cas avec l'euro durant la période précédant sa circulation en 2002, cette harmonisation monétaire ne se fait pas en un jour.

Ce vide référentiel signe le déclin de la mondialisation telle qu'on l'a vue se développer au tournant du millénaire. Certes, certains transferts de ressources ou de technologies restent incontournables, de même que la production de nombreuses fournitures, délocalisée en son temps, ne se relocalise pas en deux coups de cuillère à pot. Ceci étant dit, avec l'apparition des monnaies franches et des banques du temps, l'économie sociale est en plein redéploiement. De plus en plus de citoyens, travailleurs avec ou sans emploi, étudiants, pensionnés, prennent des initiatives d'ampleurs diverses pour remettre des terres en culture, prêter dans leur entourage des services plus ou moins formellement rémunérés, monter des kits de panneaux solaires sur leur toit ou celui de leurs voisins, développer des activités de récolte, de récupération ou de recyclage de matériaux qui rentrent dans la chaîne de l'économie circulaire...

L'autre jour, j'ai entendu un ramasseur de plastiques passer avec son chariot dans la rue, il criait à la cantonade pour qu'on lui amène nos objets à recycler ! Ça m'a fait penser aux histoires que me racontait mon père ! Les métiers de la débrouille reviennent à l'honneur et les banques solidaires ont fort à faire pour soutenir ces initiatives et les formaliser, le microcrédit devenant la formule de crédit la plus courante. Tu vois que j'avais raison lorsque je disais que le microcrédit était promis à un bel avenir ? Plus que jamais, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières !

Je t'embrasse avec toujours autant de regrets de ne pouvoir le faire que virtuellement,

Ton neveu



Dossier

Placez vos rêves à 20 ans

Mon cher Oncle,

Liliane m'a parlé des petits problèmes de santé dont tu as souffert. J'ai été rassuré en apprenant qu'ils ne présentaient aucune gravité et je me réjouis de savoir que tu vas mieux à présent. Sans doute es-tu d'aplomb pour affronter la lecture de la chronique que je reproduis pour toi ci-dessous intitulé *La chute et la renaissance du phénix : la finance solidaire des années 2020*.

La crise boursière et sociale des années 2020 s'est payée cash en termes de chômage, de tensions sociales et partant, d'insécurité. La criminalité, en baisse depuis 2010, a explosé littéralement ces dernières années.

Cette crise a fait prendre conscience aux autorités, de la nécessité d'éviter, à l'avenir, d'orienter l'économie trop exclusivement vers le non-marchand. Ce coup de balai dans les milieux associatifs a permis de revenir à une organisation plus saine de l'aide sociale. Certes, les revenus des associations proviennent à nouveau majoritairement des pouvoirs publics. Des dons continuent à compléter les budgets des plus connues d'entre elles, mais de manière tout à fait marginale par rapport aux années précédentes.

Déjà entre 2010 et 2020, l'Union européenne, soucieuse de sauvegarder sa compétitivité, suprime les aides agricoles et prohibe les aides étatiques. Dans la foulée, les salaires des certaines catégories d'ouvriers connurent de fortes baisses. Cependant, afin d'éviter d'amputer le pouvoir d'achat des travailleurs concernés, il fut décidé parallèlement, d'introduire une allocation catégorielle. Cette allocation est une variante de l'allocation universelle mais réservée aux travailleurs, actifs ou non, fortement exposés à la mondialisation. Ce système, d'une redoutable efficacité, fut progressivement étendu à d'autres catégories de personnes.

L'équilibre de la finance solidaire fut trouvé plus récemment grâce à un vieux véhicule juridique : la fondation. Après avoir financé des générations d'artistes, les fondations d'entreprises sont fortement incitées via la fiscalité, à soutenir des associations actives dans l'aide aux démunis au sens large. Ainsi, pendant que les employés de l'économie traditionnelle œuvrent indirectement pour le bien commun, c'est à nouveau à des professionnels du terrain social, des passionnés, que revient concrètement le soin de s'occuper des exclus de notre société.

Mon cher Oncle, j'ai immédiatement envoyé à l'auteur de cette chronique ce livre que tu apprécies tant, *La Grande Transformation*, dans lequel, dès 1944, Karl Polanyi développait le concept d'économie plurielle qui renvoie à une lecture tripolaire de l'économie fondée sur trois grands principes de comportement économique que l'on retrouve dans toute société. Le premier de



ces principes est celui du marché, c'est-à-dire la rencontre entre l'offre et la demande de biens, en vue de réaliser des échanges et sur une base de contrat, à des fins d'intérêt financier. Le deuxième est celui de la redistribution qui implique la présence d'une autorité centrale qui a la responsabilité de répartir la production en fonction de mécanismes de prélèvement et d'affectation. Notre chroniqueur, dans son analyse, semble s'en tenir à ces deux dimensions : la finance solidaire doit, dans son esprit, être alimentée par les pouvoirs publics, grâce à des subsides, et par le marché, par les dons de fondations d'entreprises.

« Occuez-vous de social, mais surtout ne touchez pas à l'économie ! ». Cette vision peut-elle encore être appelée « finance » ? Ne vaut-il pas mieux parler de charité publique ? N'est-ce pas évacuer à bon compte l'économie sociale qui représente à présent presque la moitié de l'activité économique en Europe ? Non, la finance solidaire est d'abord de la finance et l'économie sociale, d'abord de l'économie ! Et ils se fondent, non sur la charité, mais sur la solidarité qui, en économie, repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social. C'est ici que nous retrouvons le troisième grand principe de comportement économique qu'évoque Polanyi, celui de la réciprocité, qui consiste en des prestations entre individus en vue de créer ou manifester un certain lien social entre eux.

Comme quoi nos références conceptuelles tiennent bien le coup, au travers des tribulations de notre monde en mouvement perpétuel !

Affectueusement,

Ton neveu,
qui commence à atteindre l'âge de raison



Mon cher Oncle,

Quelles sont les nouvelles du grand Sud ? Je suppose que dans ton village de Patagonie, tu es confronté toi aussi à cette nouvelle référence monétaire qu'est le yellek, fruit de la fusion du yuan, du jiao, de la rupiah en des dollars de Hongkong et de Taiwan. À partir de cette année, c'est la Banque de Chine qui pilote ce processus d'harmonisation monétaire sans précédent à l'échelle mondiale. En effet, lorsqu'en 2002 nous avons vu circuler les premiers euros, cette monnaie n'est pas devenue en même temps la référence mondiale, rôle que le dollar américain a continué de jouer durant un certain nombre d'années.

Désormais, partout dans le monde, les contrats transnationaux vont être signés en yellek ; de même pour les cours des matières premières qui, grâce au ciel et surtout à l'avènement de l'économie circulaire, sont en train de se stabiliser, comme c'est le cas par exemple avec l'or.

À présent que les avions solaires sont en circulation, l'industrie touristique se relève telle un phénix. C'est ainsi que la population chinoise peut enfin assouvir en masse sa soif de voyages et débarque en Europe avec ses chaînes hôtelières, ses restaurants, ses karaokés, ses casinos et ses magasins branchés.

Après avoir vivoté puis redéployé une économie locale, l'Europe est tout à coup en train de se transformer en un parc d'attractions géant pour ces nouvelles générations de touristes, d'autant plus impatients qu'ils ont nourri le sentiment d'avoir raté le train des voyages lors de la crise aéronautique des années 2010.

Désormais, le modèle n'est plus Disneyland mais ShanghaiLand, c'est-à-dire plus kitsch encore et plus démesuré que tout ce que notre imagination nourrie par les échanges interculturels de tous bords pouvait anticiper.

Ces millions de touristes chinois sont servis aux petits oignons. Les éleveurs transforment leurs établissements en chenils et nids à tortues, les délices favoris de ces nouveaux riches. Des petits pots de rat musqué « produced in Belgium » sont exportés jusqu'aux confins de l'Eurasie, par la voie du Transeurasian Express, qui désormais transporte passagers et marchandises. Avec la sauce au chocolat piquant également « made in Belgium » ces petits pots constituent le top du hit-parade culinaire de 2026.

Pendant ce temps, l'économie sociale développée ces dernières années continue son bonhomme de chemin. Elle finance la rénovation et la construction de logements autrement plus



conviviaux que ces clapiers à la mode chinoise, surgissant de toutes parts. Les coopératives fermières remettent à l'honneur le chicon et les choux de Bruxel bio, visiblement appréciés par nos visiteurs. Par contre, le fromage au lait cru ne fait plus le poids face au rouleau compresseur de l'économie-soja. Désormais, dans les cafés, on ne peut plus fumer ni cracher par terre.

En fait, notre modèle longtemps remis sur le métier de l'économie sociale et solidaire intéresse de près les ONG chinoises qui s'attachent à défendre ce développement local et ce maintien des usages autochtones, comme nous l'aurions fait en son temps, en Afrique ou en Amérique Latine. Mais leur humanisme a des limites : ainsi, elles s'abstiennent de cofinancer les projets trop libertaires ou menés avec trop de nonchalance. Et les généreux sponsors attendent à l'occasion du Nouvel An chinois, un reportage visuel de l'année écoulée, commenté dans un mandarin sans accent.

En Afrique, la situation est autrement dramatique. Les ONG européennes qui avaient établi avec leurs partenaires africains des liens de longue date s'allient pour faire front à cette domination chinoise arrogante. Après avoir totalement dépouillé les réserves de matières premières, les colons chinois épuisent les sols avec des cultures intensives de soja. Une nouvelle économie s'érige ainsi, décrite par certains comme l'avenir de l'Afrique, mais les emplois y sont aussi rares que les chiens bleus.



L'Afrique connaît par contre un développement prodigieux de la production énergétique : désormais des dizaines de milliers d'éoliennes, des milliers d'hectares de panneaux solaires, produisent une électricité envoyée aussi sec vers l'Asie, via des mégacâbles qui traversent l'océan Indien.

Et pendant qu'on profite à Canton ou Mumbai de cette électricité « propre », les Africains souffrent de coupures régulières de courant, ou de pénuries de diverses fournitures de base.

Dans la logique de ses pères fondateurs, le Réseau Financement Alternatif que tu as bien connu jadis permet à des citoyens européens d'investir directement dans des entreprises africaines. La commercialisation d'une nouvelle variété de cacao doux, les cigales grillées en boîte et les plantations de palmiers bio destinées à la production d'agrodiesel représentent les activités les plus prometteuses en ce moment.

Elles fournissent aux investisseurs européens un rendement garanti de 3 % au-dessus de l'inflation. En yellek. Le surplus est investi sur place, principalement en programmes d'épuration des eaux. Quant à l'air, en Afrique, il est encore relativement pur, Dieu merci ! Les éoliennes et les panneaux solaires présentent au moins cet avantage d'épargner les poumons de nos frères africains.

Comme tu le vois mon oncle, la roue tourne : un coup on relocalise, un coup on remondialise...

Heureusement qu'on devient philosophe avec l'âge !

Ton neveu, potache du fond de la classe du cours de mandarin
(tu te souviendras que naguère, je n'étais déjà pas très brillant dans la langue de Vondel...)



Mon cher Oncle,

Cela fait à présent vingt longues années que j'écris pour toi ces chroniques de la finance éthique et solidaire, évoquant au passage diverses mesures prises, certaines avancées et autant de reculs, à travers lesquels on perçoit que les idées forgées par les pionniers du secteur étaient autant de principes fondateurs pour un avenir qui en avait effectivement bien besoin.

C'est pourquoi – et puisque notre projet d'aller te rendre visite a encore été ajourné – je vais faire pour toi le bilan de ces vingt années, et vérifier ce qui a été gagné ou perdu, quelles étaient les solutions les plus porteuses, et de quoi il n'est plus du tout question aujourd'hui.

Désormais, les banques dites autrefois alternatives détiennent ensemble la plus grande part du marché du conseil aux particuliers, qu'il s'agisse de placement ou de crédit. L'investissement socialement responsable est devenu la norme. Les banquiers d'aujourd'hui rient quand on évoque l'époque où leurs institutions finançaient des entreprises des secteurs de l'armement, de la pornographie ou de la drogue. « Ah, les sicav du vice ! » s'exclament-ils, estimant ces pratiques totalement révolues. On est quand même ce que l'on finance, n'est-ce pas ?, ajoutent-ils... Ils n'ont plus aucune conscience des difficultés auxquelles le Conseil de l'investissement responsable a été confronté lors de sa création en 2010 !

Il n'a jamais été aussi aisé que maintenant de verser des dons fiscalement déductibles aux *fundraisingcenters* – il en existe à présent 124 000 à travers le monde – qui les investissent dans les entreprises d'économie sociale circulaire en respectant scrupuleusement des critères de placement et de gestion dûment certifiés. « Living by sharing » est devenu un must. Ah, comme il me plaît d'utiliser ces anglicismes d'un autre âge ! Je suis ravi de savoir que le cantonais n'est pas enseigné en Patagonie !

Grâce à la mobilisation mondiale contre la corruption et la criminalité financière, la fraude fiscale n'est plus possible, même en Belgique. Et même la domination chinoise que je t'ai décrite l'an dernier n'est pas parvenue à enrayer ce mouvement planétaire. Petit à petit, les États spoliés par les dictateurs sanguinaires du siècle dernier recouvrent leurs avoirs. Les dollars dus ont été convertis en yelleks. Les fonds sont versés à ces pays par la BMR (Banque mondiale réformée), qui vérifie s'ils sont dûment investis dans l'éducation, la santé, la sécurité sociale et la réhabilitation des zones dévastées par les conflits ou la pollution.

Quant au défunt Fonds monétaire international, il n'a pas résisté à la crise boursière et au changement de référence monétaire qui s'en est suivi ; les réseaux citoyens de lutte contre la spéculation



financière internationale – qui comptent encore quelques-uns de tes amis – se sont chargés quant à eux de veiller à son démantèlement.

L'économie sociale est un modèle largement exporté, si tant est qu'elle n'existe pas déjà sous l'une ou l'autre forme dans les pays où elle se déploie à présent. Intégrant les contraintes de cycles de vie et de fonctionnalité, et les évolutions émergeant des crises – monnaies franches, banques de temps et relocalisation – l'économie sociale a atteint à présent un niveau de développement sans précédent et finance des pans entiers de l'activité économique. La finalité sociale de celle-ci n'est désormais plus remise en cause.

Épargnes-pensions éthiques, investissements dans l'économie sociale au Sud, monnaies franches, banques de temps, toutes ces pratiques s'enracinent dans l'émergence de ce secteur à la fin du siècle dernier.

Cher Oncle, ce bilan largement positif me permet de t'envoyer la part de gratitude qui te revient, comme pionnier de nombre de ces évolutions. Franchement si je disposais d'une machine à remonter le temps, je pourrais venir te taper sur l'épaule au tournant du millénaire et te dire : « Courage ! Continue ! Cela en vaut la peine, lentement mais sûrement ! »

C'est aussi ce que j'aimerais que l'on me dise à présent...

Affectueusement,

Ton neveu



Mon cher Oncle,

Je prends la plume pour m'adresser à toi sur un bout de papier comme on le faisait si souvent au siècle passé. Comme tu le sais, cela fait 40 ans que je mène toutes sortes de combats de société qui visent à replacer l'homme et l'environnement au cœur des préoccupations de chacun. Jusqu'il y a peu, mes amis et moi avons connu quelques succès mais surtout de cuisants échecs, on s'est toujours battus pour construire un monde meilleur en luttant contre les partisans du grand Capital.

Argent éthique et solidaire, commerce équitable, économie sociale, filières courtes de production, maintien de la biodiversité, tourisme autrement, politique autrement, participation de tous, respect de chacun, luttes contre les exclusions et pour l'acceptation des différences... Penser, écrire, parler, écouter, créer des images, des chansons, des films, des slogans, des affiches, des pubs, des tracts, des conférences...

À force de remuer tout ça, mes amis et moi avons même fini par poser des actes concrets en phase avec nos discours, c'est dire qu'on y croyait : consommation attentive, vote réfléchi, à vélo plutôt qu'en auto, moins de viande et plus de légumes, une chasse d'eau à deux boutons et des sachets en fibre végétale, des caleçons en coton bio et de la crème pour les fesses sans graisse de baleine, des panneaux solaires et des éoliennes...

Comme je suis bientôt pensionné, je vais enfin retrouver du temps pour faire des choses différentes et donner un nouveau sens à ma vie. Certes, je devrai travailler encore à temps partiel jusque 80 ans mais bon, la charge sera moins lourde et puis, je n'ai pas comme ma fille un emprunt hypothécaire de 80 ans sur les bras.

Bien cher tonton, j'en viens au fait pour te confier l'objet de mon inquiétude, je ne sais si ce sont mes neurones qui ramollissent ou s'il s'agit au contraire d'un sursaut de lucidité salutaire mais j'ai l'impression que ma pensée est en train de subir une profonde mutation dont il est difficile d'expliquer le fondement. La responsabilité sociale et environnementale des gens et des entreprises est devenue tellement oppressante et omniprésente que j'en arrive à avoir de furieuses envies de rechercher de vieux déchets toxiques et non biodégradables à jeter dans les bois, de prendre plaisir à consommer des produits fruits de l'exploitation sordide d'êtres humains en position de faiblesse, d'enfin pouvoir jouir sans honte de ma richesse qui sera d'autant plus délectable si elle s'appuie sur la ruine de quelques naïfs qui un jour m'ont fait confiance.



Respecter, faire attention, partager, réfléchir, mesurer... Je n'en peux plus. J'ai une furieuse envie de vivre et de prendre du plaisir à enfin redevenir complètement inconséquent comme l'étaient la plupart des gens durant la plus grande partie du siècle passé. Dans un premier temps, je n'ai osé en parler à personne tant je me sentais coupable. Mais un beau jour de cet été, en ricanant, j'ai sciemment écrasé du talon la main d'une petite mendiane assoupie au pied d'un mur. Tandis qu'elle pleurait, j'ai lancé une piécette de 10 euros dans le caniveau, de telle sorte qu'elle ne puisse s'en saisir. Cette brutale et injuste attitude a provoqué les rires des passants et nombre d'entre eux m'ont félicité pour mon trait d'humour. Même l'agent de la Régie Financière Altruiste qui m'a logiquement infligé une taxe pour incivisme notoire avait un large sourire lorsqu'il m'a scanné la main pour ajouter 1 000 yelleks d'amende sur la puce proton sous-cutanée pouce gauche.

Et cela ne s'arrête pas là, car la séquence filmée par une caméra de surveillance est devenue numéro un au Shit Parade CBN (tu sais la nouvelle chaîne C'est Bon de Nuire, gérée depuis sa prison par l'ancien président des États-Unis). Du coup ma boîte à message virtuelle croule sous les hologrammes d'encouragement et les félicitations et CBN me propose la direction d'une toute nouvelle émission d'humour crasse. Plutôt que de passer mon temps de quasi-pensionné à écrire des banalités constructives, ma vie risque donc bien de redevenir excitante...

Comme tu le sais, tout a changé depuis les grandes catastrophes naturelles et la fin du pétrole au début des années 2020, depuis tous ces séismes qui ont coûté la vie à des millions de personnes (soulignons au passage que même si on le dit rarement, cela a au moins servi à en revenir à une population mondiale plus raisonnable). Enfin, ces changements ont surtout pris forme depuis le grand krach boursier qui s'en est suivi. En effet, le FMI et la Banque mondiale se sont alors vu imposer une charte éthique très stricte qui confère au respect de l'homme et de l'environnement, une priorité absolue par rapport à la simple recherche du profit. C'est d'ailleurs en fonction de leur caractère durable et solidaire que le capital des entreprises et les investissements de fonds de pension, des assurances et des banques prend ou perd de la valeur. La Chine, l'Inde et le Brésil, le nouveau tiercé économique gagnant a imposé ses vues au reste de l'humanité.

En 2027, l'inimaginable était atteint. Suite au grand coup de colère du destin qui faillit provoquer la faillite de la planète tout entière, nos luttes marginales enracinées dans la fin du xx^e siècle, nos idéaux à contre-courant sont devenus le courant dominant : nouvel outil d'oppression de nos libertés individuelles et de notre libre arbitre. Cette nouvelle doctrine mondiale imposée par l'ONU (Organisation pour la nature universelle), fixe les priorités pour l'Humanité et c'est là comme on le dit depuis bien longtemps une question de vie ou de mort pour tous les terriens.

Ainsi, tonton, tout perpétuel révolté que je suis, me voici propulsé « à l'insu de mon plein gré » à la tête d'un nouveau mouvement qui revendique un espace d'expression pour la face noire



de notre humanité. Mais en y réfléchissant, ce n'est peut-être pas si grave puisque le Système garantit un cadre de compensation financière qui nous permet des écarts pour autant que nous ayons les moyens de les assumer financièrement.

Lorsque tout au début du siècle, j'ai accepté d'être administrateur du Réseau Financement Alternatif qui était alors un tout petit réseau de sympathiques rêveurs, j'étais bien loin d'imaginer qu'un jour la machine se retournerait complètement par une sorte d'inversion des valeurs. Mais bon, ça doit être le pendule perpétuel de l'Histoire et au fond, dans tout cela, l'argent en tant que tel et quel que soit son sens ou son odeur, est toujours une valeur sûre. Et moi je reste motivé par les causes marginales et innovantes. Le progrès, c'est donc peut-être quelque chose comme ça...

Et puisque mon nouveau mouvement anti-altruiste et irrespectueux de cette encombrante nature a pour vocation de permettre à notre sombre partie de s'exprimer, c'est avec grand bonheur que je paierai une amende au Réseau Financement Alternatif pour avoir le plaisir de souhaiter à mon tonton centenaire un prompt décès, soulageant ainsi un peu les coûts exorbitants générés par le vieillissement démesuré de notre population.

Ton cher neveu



Le Réseau Financement Alternatif au fil des ans



Fin des années 1970, devant l'inadaptation du secteur bancaire au financement du monde associatif, naissent des initiatives d'épargne et de prêt de proximité (géographique ou d'esprit). Celles-ci ont comme trait commun de réintroduire la dimension humaine dans le choix économique et de construire un nouveau rapport à l'argent, aussi bien pour les épargnants (qui mettent leur argent à disposition de projets alternatifs, sans obtenir nécessairement une contre-partie financière) que pour les associations (qui bénéficient de prêts sans intérêt ou à intérêt réduit). Rassemblant familles et amis, l'argent ainsi récolté est géré en commun et les décisions de crédits prises en assemblée générale. Le crédit alternatif était né (le Pivot, la Bouée ...).

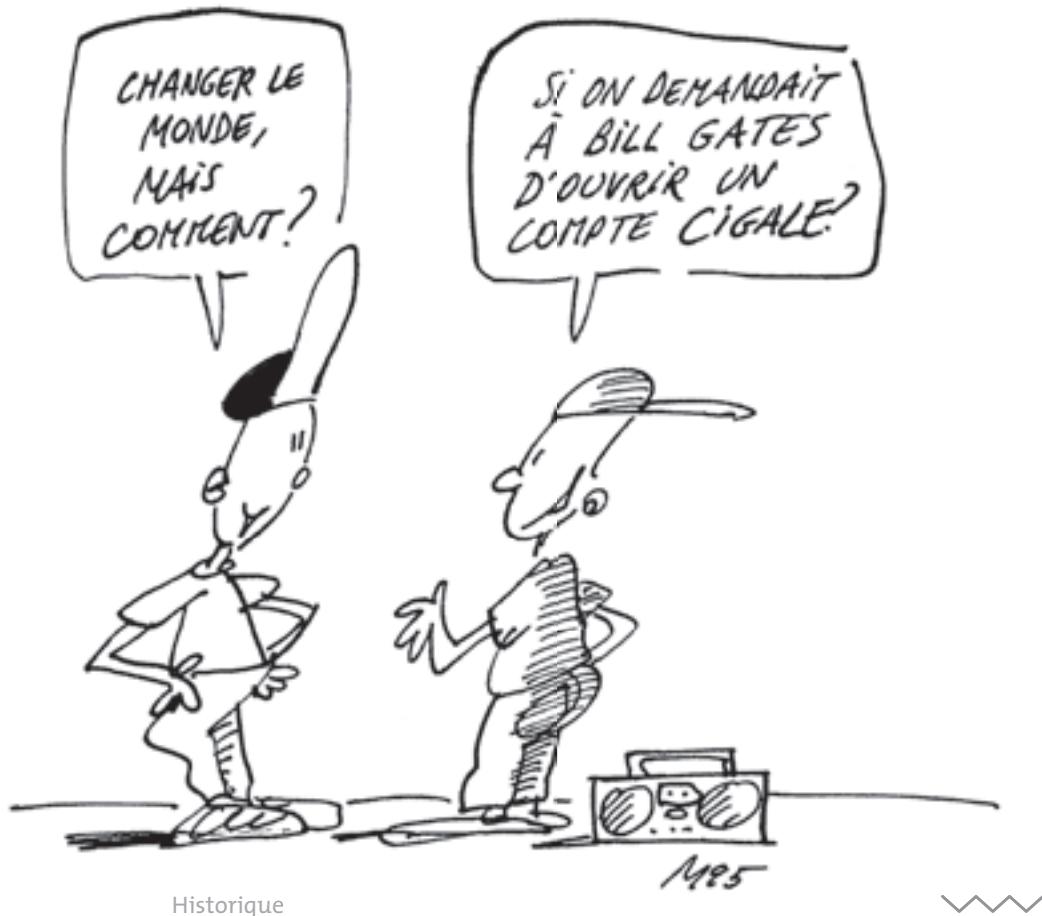
Courant des années 1980, à la demande des communautés chrétiennes d'Afrique du Sud, l'action « Banque-Apartheid » interpelle les principales banques qui investissent dans ce pays et confortent de la sorte le régime de l'apartheid. C'est le point de départ d'une réflexion sur l'usage de l'épargne et sur les solutions de remplacement concrètes. Dès 1984, « Justice et Paix » et « Vivre ensemble » créent la coopérative Crédal (crédit alternatif). En y plaçant leur argent, les coopérateurs choisissent un rendement moral, social et non financier (les intérêts sont nuls ou faibles). Crédal soutient exclusivement par des prêts à taux très modérés, des initiatives luttant contre l'exclusion sociale (avec priorité à l'emploi) et participant à une société plus solidaire. L'engagement de l'épargnant est avant tout social.

L'épargne éthique et solidaire, qui soutient des projets associatifs grâce à la redistribution d'une partie des bénéfices réalisés sur le produit, commence à pénétrer dans le milieu bancaire, sous la pression des milieux associatifs, bien décidés à faire progresser leur idéal éthique et à le professionnaliser. En 1984, en région flamande, le Netwerk Zelfhulp Vlaanderen (devenu Netwerk Vlaanderen) lance, en collaboration avec la banque CGER (Caisse générale d'épargne et de retraite), le « Krekelsparen » (l'épargne Cigale).



Historique

Le 9 septembre 1987, Crédal, De Bouche à Oreille, Les Écus baladeurs, le Mouvement International de la Réconciliation, le Pivot, Solidarité des Alternatives Wallonnes et l'Université de Paix créent le Réseau Financement Alternatif qui lance aussitôt l'épargne Cigale avec la CGER sur le modèle flamand « Krekelsparen ». Il s'agit d'un compte d'épargne classique qui offre, au-delà du même rendement financier que le compte classique, un « bonus ». Celui-ci est versé au Réseau Financement Alternatif pour financer des projets soutenus par les associations conventionnées au Réseau. Ainsi, ce financement alternatif a réellement permis aux premières associations membres du Réseau de développer des activités et des projets importants en dehors de tout subside. Cette bonification est fonction du montant total épargné sur les comptes Cigale. L'épargne Cigale, en plus d'être solidaire, est une épargne éthique. La CGER s'est engagée à replacer l'équivalent des sommes collectées dans le cadre de l'épargne Cigale de façon à respecter des valeurs socio-éthiques défendues par le Réseau Financement Alternatif. L'épargne Cigale recevra les deuxième et troisième prix Roger Vanthournout en 1994, prix organisé alors pour la deuxième année, en vue de récompenser des initiatives innovantes d'économie sociale. Depuis 2000, le Réseau Financement Alternatif participe, du reste, au comité organisateur de ce prix.



La raison d'être du Réseau était jusqu'alors d'apporter des fonds alternatifs à ses membres. Désormais, il orientera également ses activités vers la promotion de la finance éthique.

En 1992, le Réseau Financement Alternatif participe à la fondation d'Éthibel. L'initiative de la constitution d'Éthibel est venue d'ONG actives dans le domaine du financement alternatif, de l'environnement, du mouvement pour la paix, du mouvement pour le tiers-monde et d'autres domaines d'action sociale. Sa mise en place concrète est venue du projet d'une société de Bourse désireuse de créer un fonds éthique, qui souhaitait faire appel en ce sens à une organisation d'étude indépendante et spécialisée. Éthibel accorde un label éthique à des produits financiers enregistrant des actions ou obligations d'entreprises répondant de manière satisfaisante à des critères écologiques et sociaux.

En 1993, la Banque Triodos ouvre une succursale en Belgique et le Réseau Financement Alternatif développe avec elle des produits financiers éthiques et solidaires tels que compte d'épargne et compte à terme ainsi que deux SICAV.

En 1994, le Réseau Financement Alternatif participe à la fondation d'Alterfin, société coopérative à responsabilité limitée, créée par le CNCD (11.11.11), sept ONG d'aide au développement et deux banques (HBK-Sparbank et la Banque Triodos). Alterfin a pu rassembler en 10 ans un capital social de plus de 5,3 millions d'euros qui lui permet de mener à bien ses activités de crédit dans le Sud.

En 1995, le Réseau Financement Alternatif organise la campagne « Retrousse tes idées » qui suggère aux jeunes d'agir, de réagir, de porter le débat sur le rôle de l'argent dans notre monde et sur les possibilités pour chacun de rendre la planète plus humaine. Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, « Retrousse tes idées » est un appel à la réalisation en groupe de projets solidaires originaux. Ces projets prennent la forme d'un acte concret de solidarité ou d'une action d'information et de sensibilisation autour de la solidarité. Ils s'inscrivent dans la lignée de l'économie sociale qui privilégie la recherche d'un développement humain où le profit économique s'accompagne de profits sociaux et environnementaux.

Depuis quelques années, le Réseau Financement Alternatif participe également à « L'Autre Pack » (le *Welcome Pack* version alternative) qui a lieu chaque année sur les campus des universités belges. L'Autre Pack est né en 1995 en réaction au « Student Welcome Pack », sac promotionnel contenant des réductions et des échantillons à l'effigie de grandes marques de produits de consommation. Ce sac est distribué chaque année à proximité des campus par une firme privée. Les quelques étudiants de l'UCL à l'origine du projet Autre Pack souhaitaient rappeler aux étudiants les implications de leurs actes de consommateurs avec le slogan « Le pouvoir est au fond du caddie ». Au fil des ans, l'opération s'est détachée de son ancrage néo-louvaniste pour s'étendre aux autres universités et aux écoles supérieures.



En octobre 1998, le Réseau Financement Alternatif lance, avec la CGER Banque et HBK Banque d'épargne, la sicav AlterVision Balance Europe fondée sur le même principe que l'épargne Cigale.

En juin 1999, le Réseau Financement Alternatif publie le premier numéro du trimestriel *Interface*. Depuis lors, les outils de sensibilisation et de promotion de la finance éthique et solidaire se sont multipliés : sites internet (rfa.be, financite.be, eufin.org, fineurosol.org), lettre électronique (*FINANCité Dépêche*), publications périodiques (*FINANCité Magazine* et le *Cahier FINANCité*). Le RFA intervient également lors de conférences et colloques et affirme sa présence sur diverses foires et salons.

Au début de l'année 2000, dans le cadre de son objectif de sensibilisation à l'épargne éthique et aux investissements socialement responsables, le Réseau Financement Alternatif entreprend, dans le cadre d'un groupe de travail intitulé « banque éthique », une réflexion sur le rôle, la place et l'importance des institutions financières dans notre société. Cette réflexion est développée au cours de deux tables rondes traitant respectivement de l'évolution des fonctions bancaires et des critères que les banques devraient respecter en termes de dépôts et de crédits pour répondre à l'exclusion financière. Le 7 décembre 2000, le Réseau Financement Alternatif organise un colloque « *Éthique des banques ou banque éthique – la responsabilité sociétale des banques face à l'exclusion financière* » qui s'inscrit dans la lignée de ce cycle de tables rondes et poursuit deux objectifs majeurs :

- interroger le secteur bancaire et les pouvoirs publics face à l'exclusion financière ;
- structurer une réflexion sur la responsabilité éthique du système financier, tout en lançant des pistes de réponses aux phénomènes de l'exclusion financière.

Dans la foulée, en 2001, le Réseau Financement Alternatif crée un centre de recherche en finance éthique et solidaire qui a, depuis, réalisé de nombreuses études sur les thèmes suivants :

- *Élaboration d'un service bancaire universel.*
- *Création d'une entreprise d'investissement spécialisée en placements éthiques et solidaires.*
- *Possibilités de stimulation de placements ou d'épargne éthiques et solidaires en Belgique.*
- *État actuel de la finance éthique.*
- *Développer des outils communs aux pouvoirs publics et aux institutions financières en vue de favoriser les droits fondamentaux dans l'Union européenne.*
- *Quels effets la loi relative aux services bancaires de base peut-elle avoir sur la pauvreté ?*
- *Évaluation de la loi du 24 mars 2003 instaurant le service bancaire de base.*
- *Recherche juridique relative aux financiers alternatifs.*
- *Développer la responsabilité sociale des entreprises au travers des finances solidaires.*



En octobre 2003, Netwerk Vlaanderen lance une campagne intitulée « Mon argent... Sans scrupules ? » et dirigée contre les investissements des institutions financières dans l'industrie de l'armement. Dès 2004, le Réseau Financement Alternatif, en collaboration avec le Mouvement international de la réconciliation (MIR), le Mouvement chrétien pour la paix (MCP) et la Coordination nationale d'action pour la paix et la démocratie (CNAPD), lance en Communauté française une campagne similaire, de participation citoyenne, de sensibilisation et de coopération associative sur le thème de l'utilisation par les banques de l'épargne qui leur est confiée.

En 2005, le Réseau Financement Alternatif lance une nouvelle campagne « Mon argent... Éthique et solidaire » qui vise à sensibiliser le monde associatif, la presse, le monde politique et, bien sûr, le grand public aux outils et aux acteurs de citoyenneté financière qui permettent d'épargner son argent de manière non seulement éthique mais également solidaire.

En 2006, une nouvelle campagne « Mon argent... Sans scrupules ? » aborde cette fois le thème des investissements des banques dans des entreprises actives en Birmanie – pays qui vit sous le joug d'une des pires dictatures de la planète depuis 1988. Cette campagne s'est poursuivie en 2007 sous le nom de « Mon argent tue la démocratie ». Lors des soulèvements populaires dans ce pays en septembre 2007, l'opinion publique plus largement mobilisée a pu constater à quel point, malheureusement, le rappel de cette préoccupation par le RFA s'avait opportun.

En 2005, le Réseau Financement Alternatif lance avec Éthias une assurance-vie éthique et solidaire, Ethico Invest (rebaptisé depuis « Boost Ethico »).

Actuellement, les organismes suivants sont représentés au conseil d'administration du Réseau Financement Alternatif : Max Havelaar, la Ligue des familles, Crédal, la CNE (Centrale nationale des employés) et Solidarités des alternatives wallonnes et bruxelloises.



Histoire

Témoignages



Jacques Vellut
Michel de Wasseige
Luc Heymans

Jacques Vellut



RFA Comment êtes-vous arrivé à l'épargne solidaire ?

Jacques Vellut J'ai travaillé dans des ONG où j'étais responsable d'importantes sommes d'argent. J'ai mis en place la Journée des lépreux. J'avais toujours été sensible à une utilisation de l'argent permettant de rassembler les fonds nécessaires à la réalisation de programmes dans le tiers-monde mais aussi, à la possibilité d'utiliser l'argent autrement. Ainsi en Belgique, quelqu'un avait organisé une visite avec René Macaire. Ce Français de Poitiers avait lancé un réseau qui défendait surtout une certaine philosophie de vie, incluant notamment la finance solidaire. Cette rencontre marquante compta beaucoup dans ma mobilisation. La réflexion s'est poursuivie en groupe, notamment avec deux autres personnes qui avaient aussi participé au week-end de rencontre avec René Macaire : Vincent Commenne et Geneviève Petit. Tous deux ont été long-temps membres des **Écus baladeurs**. La création de ce groupe a été précédée, une année durant, d'une réflexion sur la démarche, pour aller plus

loin que des groupes tels que

L'Aube, Le Pivot, La Fourmi solidaire. Ceux-ci existaient déjà mais ne pouvaient pas faire d'appel public à l'épargne. Légalement, on pouvait juste constituer un groupe mais on ne pouvait pas proposer à d'autres personnes de nous rejoindre.



Témoignage Jacques Vellut

Nous avons donc trouvé une formule originale par rapport aux autres groupes existants, en indiquant dans nos statuts que l'argent reste chez les membres. Ils le mettent simplement à la disposition des Écus baladeurs et quand on reçoit une demande de prêt, on l'examine tous ensemble et on dit : « Toi, il te reste 50 000 francs belges, donc tu mets 50 000 francs belges. Toi, tu mets 25 000 francs belges ». Ce sont les personnes qui font un prêt individuel, mais au nom des Écus baladeurs, sur décision de l'assemblée générale des Écus baladeurs. On pouvait donc à n'importe quel moment, proposer à quelqu'un de nous rejoindre puisque, dans ces conditions, on ne fait pas d'appel à l'épargne. Évidemment, après, avec l'épargne Cigale et le bonus qui nous était versé par ce biais, on pouvait disposer de fonds propres. Dès lors on pouvait aussi prêter de l'argent au nom de l'association mais nous avons toujours respecté le principe suivant lequel les prêts sont octroyés par des individuels, au nom des Écus baladeurs. Telle était la spécificité de notre groupe.

Quels souvenirs avez-vous de la création de l'épargne Cigale ?

Les Écus baladeurs existaient avant l'épargne Cigale. Je ne sais plus vraiment qui s'est impliqué dans les discussions avec la CGER.

Qui est venu vous chercher pour l'épargne Cigale ?

Je me demande si ce n'est pas par Crédal que nous avons eu vent de l'épargne Cigale.

Quid des autres groupes d'épargne de proximité ?

J'ai connu plusieurs groupes d'épargne de proximité qui ont disparu depuis : La Fourmi des champs (Ciney), La Raouette (Charleroi) et Le Pois Chiche (Bruxelles).

Tous ces groupes-là faisaient de l'appel à l'épargne ?

Oui. Nous étions les derniers à nous constituer. Ils suivaient tous le schéma selon lequel les participants versaient de l'argent sur le compte de l'association. Ils étaient tous déjà constitués sous forme d'asbl quand nous avons créé les Écus baladeurs.

Pourquoi dites-vous les derniers ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'émules ?

Je ne sais pas pourquoi les uns ont arrêté, pourquoi d'autres n'ont pas commencé... Chez nous, d'ailleurs, il y a eu des hauts et des bas. À certains moments, nous avons reçu tellement de sollicitations que ne pouvions répondre à toutes ; maintenant, c'est relativement calme du côté des demandeurs de prêts. C'est vrai qu'on ne fait aucune publicité systématique. Avant on en parlait un peu plus et, donc, des interviews étaient publiées dans l'un ou l'autre journal. De temps



en temps, on a fait circuler l'information dans la presse : « Si vous avez un projet, nous pouvons le soutenir ». Assez régulièrement nous avons participé au salon Valériane. Les groupes étaient relativement dynamiques. Certains assuraient des permanences.

Et vous avez été administrateur ?

Non. Mais je suis membre du comité de crédit à Crédal.

Quelle est la différence entre les groupes d'épargne de proximité et les groupes Cigale en France ?

J'ai été heureusement surpris du dynamisme des Cigales (Club d'investissement pour la gestion alternative et locale de l'épargne solidaire). Le fonctionnement est un peu différent des groupes d'épargne de proximité. Je trouverais intéressant que le RFA s'en inspire. Eux, ce sont clairement des groupes d'investissement. Ils investissent dans des projets commerciaux : une coopérative, une boulangerie, un café... Ils peuvent investir car ils bénéficient d'une loi française – qui au départ faisait référence aux clubs boursiers – en vertu de laquelle lorsqu'on investit dans un club d'investissement, une partie de l'argent investi est déductible des impôts. Ils ont donc détourné la loi pour fonctionner sous forme de clubs. En fait, ils sont organisés seulement dans certaines régions. En région du Nord-Pas-de-Calais, il y en a beaucoup, de même qu'en Bourgogne et à Paris. Ils ne sont pas présents dans toutes les régions mais là où ils existent, ils sont très organisés. Ce modèle est donc intéressant pour inciter de nouveaux groupes d'épargne solidaire. Une autre différence est qu'ils épargnent de façon régulière, tous les mois. C'est seulement au bout de 5 ans qu'ils se transforment en un club de gestion, probablement parce qu'après cette période ils ne peuvent plus déduire leurs investissements des impôts. Mais dans nombre de cas, une partie de leurs membres recréent une autre Cigale. Ils n'investissent que dans un ou deux projets, dans une logique vraiment très locale.

Attendent-ils un retour sur investissement ?

Probablement mais ce n'est pas le but. Celui-ci est clairement de permettre à un projet de démarquer. Les groupes d'épargne de proximité fonctionnent sans intérêt ; parfois, pour les projets importants ils demandent de 25 à 100 euros pour les frais de dossiers et les déplacements. Il n'y pas de *return*. Certains prêts durent beaucoup plus que 5 ans, jusqu'à plus de 10 ans.

Aux Écus baladeurs, lors de chaque nouvelle demande, deux membres de notre groupe rencontrent les demandeurs. C'est ce qui permet de matérialiser l'intérêt social. Peu nous importe d'avoir quelques centimes de plus sur notre compte à la fin de l'année ; à l'intérêt financier nous préférons l'intérêt social, c'est-à-dire savoir que l'argent a servi à quelque chose. Pour concrétiser ce projet, deux personnes à tour de rôle, vérifient à quoi sert ou va servir leur argent.



Aux Écus baladeurs, on ne voulait pas d'administrateurs gérant à notre place. Toutes nos réunions sont ouvertes à tous les membres, comme une assemblée générale. C'est une astuce pour maintenir l'intérêt de tous. Avec le temps, d'aucuns ont déménagé, ou n'étaient plus disponibles. Mais ils ont quand même laissé leur argent à disposition d'un des membres, le but étant, en principe, que chacun gère et prend la décision relative à son propre argent. Ceci pour ne pas déléguer ce pouvoir de décision à un petit groupe d'administrateurs.

Y a-t-il quelque chose qui empêche les groupes Cigales de se développer en Belgique ?

L'obstacle est le manque d'incitant financier. Dans notre groupe, il y a un nouveau membre qui investit mais sinon, depuis 6 ou 7 ans, plus personne n'a rejoint le groupe, qui est pourtant ouvert. Évidemment on n'en fait pas de publicité ; il y a bien, parfois, un article dans *En marche*, *Le Ligueur*... mais je ne sais pas pourquoi il n'y a plus de gens. Un manque d'information ? La peur d'investir ? Les réunions ne sont pas très fréquentes : quatre fois sur l'année le vendredi à 17 heures 30 à Bruxelles. Tout le reste se traite par courriel.

Quelle est la différence entre les Cigales et les groupes d'épargne ici ?

Beaucoup de cas que nous traitons concernent des attentes de subsides, subsides payés uniquement après facture. Parmi les derniers projets qui nous sont parvenus, il y avait la rénovation

d'une salle communautaire qui n'était plus conforme aux normes des pompiers du côté de Ciney. Dans un autre cas, c'était une salle de réunion d'une maison d'accueil pour toxicomanes qui n'était plus conforme aux normes des pompiers. C'est plus du social que du commercial. Les Cigales français traitent souvent du commercial alternatif. Une autre différence aussi est qu'après cinq ans c'est fini. Dans notre cas, une série de gens mettent une certaine somme à disposition, puis on puise chez l'un ou chez l'autre.



Jacques Vellut

Témoignage

Vous déplorez le peu de nouveaux épargnants solidaires. Du côté du Réseau Financement Alternatif on constate que, d'une part, ce n'est pas évident de convaincre les banques de développer des produits solidaires et que, d'autre part, l'investissement éthique devient une mode. Mais les investisseurs ne sont pas encore tout à fait prêts à laisser tomber une partie de leur rendement. Pensez-vous que les investisseurs ou les épargnants sont moins solidaires qu'en 1984, quand vous avez commencé ?

D'abord, je dirais qu'il y a deux aspects solidaires. Tout d'abord la formule de type épargne Cigale : au départ, la solidarité ne s'exprimait pas par un geste concret des épargnants, c'est la banque qui donnait 1 % de plus. C'était une façon de soutirer 1 % de plus aux banques. Après un certain temps, celles-ci ont considéré qu'il n'était plus possible de continuer comme ça. Dans notre cas, l'acte solidaire, c'est le fait de ne pas avoir d'intérêt. Mais on ne souhaite pas non plus perdre de l'argent. Chez Crédal on voit aussi s'exprimer une forme de solidarité vu qu'à peu près la moitié des parts vendues sont sans intérêt, tandis que, pour l'autre moitié, les gens souhaitent uniquement avoir un taux équivalent à l'inflation. Au total cela fait quand même beaucoup de personnes qui sont prêtes à placer leur argent dans des fonds qui ne leur rapportent pas beaucoup ou pas du tout.

Parmi les produits bancaires, il n'y a plus beaucoup de produits solidaires. On peut citer Triodos qui permet de désigner une association sur les carnets d'épargne. Même si cette banque commence à être plus connue, elle draine quand même un public particulier. Avec l'épargne Cigale, l'avantage était double : il s'agissait d'une grande banque et cela ne coûtait rien aux épargnants de transformer leur compte en un compte épargne Cigale. Ils ne devaient même pas changer de banque. D'où le succès de l'initiative à ses débuts.

Comment envisagez-vous le futur ? Comment pourrait se développer l'épargne solidaire ?

C'est surtout une question d'information, de motivation et d'éducation permanente. Sur le plan théorique, la démarche est plus facile qu'avant parce que les intérêts ne sont pas tellement élevés. Aux Écus baladeurs, on n'a jamais connu un seul sinistre alors que nos exigences sont beaucoup plus souples que celles des banques. Ce sont de petites sommes au total. Du côté d'Alterfin je serais curieux de savoir quel pourcentage de gens laissent tomber leurs intérêts. Pour ma part, chez Alterfin, je laisse s'accumuler les intérêts pour prendre de nouvelles parts quand l'occasion s'en présente. C'est la logique que j'ai suivie mais je ne puis me situer par rapport à d'autres.

Si les Écus baladeurs avaient plus d'épargnants solidaires, auriez-vous aussi plus de projets à financer ?

Non, je ne suis pas certain. Il faut certes faire savoir que ces groupes-là existent. L'information doit circuler dans les deux sens. Aux Écus baladeurs, nous sommes sept, plus deux personnes



extérieures, qui confions notre argent. En plus de notre épargne, nous avons aussi l'accumulation de bonification de l'épargne Cigale. Nous ne souhaitons pas non plus être vingt ou vingt-cinq dans le groupe, cela serait difficilement gérable. Ce qui n'empêche pas de démarrer un groupe parallèle, le cas échéant. Ces dernières années, nous avions plus d'argent que de demandes auxquelles répondre. Une partie de cet argent a donc été déposée en parts chez Crédal, qui peuvent être revendues le jour où des projets intéressants nous parviennent. Il est déjà arrivé que, quand Crédal reçoit des petits projets de 5 000 ou 6 000 euros, ils proposent à ces personnes de s'adresser à nous.

Vous-même, comment êtes-vous arrivé à l'épargne solidaire ?

D'autres groupes d'épargne de proximité existaient avant le nôtre. Nous n'étions pas des pionniers mais, depuis longtemps, la question de l'utilisation de l'argent m'interpellait. L'intérêt social plutôt que financier, c'était quelque chose qui me parlait. Quand j'étais petit, un prêtre chinois, à Leuven avait regardé les lignes de ma main et m'avait dit « Toi, tu seras banquier ». Je l'ai été d'une certaine façon puisque j'ai lancé la Journée de lépreux. Ensuite j'ai été responsable d'Entraide et Fraternité. J'ai été une sorte de banquier, mais un banquier solidaire. J'étais très tôt coopérateur de Crédal, d'Alterfin... Je ne mets pas tout ce que je possède mais une part relativement importante dans des coopératives : l'éolienne *Énergie 2030* près d'Eupen, l'*Éolienne des enfants* à Finnevaux, la *Ferme du Hayon* en Gaume...

La première initiative de la sorte dans laquelle j'ai pris des parts, c'est la ferme de Villers-le-Bouillet qui commercialisait des produits biologiques et du pain. Ils essaient maintenant de recentrer leurs activités. Voici le genre de projets que j'essaie d'encourager.

Parlant d'avenir, cela vous semble-t-il réaliste d'envisager la création de nouveaux groupes d'épargne de proximité ou d'investissement comme Cigales ?

À mon avis, le potentiel existe. Je ne dirais pas que c'est la panacée ; les campagnes plus générales d'actions vis-à-vis des banques telles que celles menées par le Réseau Financement Alternatif, doivent certainement être poursuivies. L'information du grand public est capitale. Ceci étant dit, quand je vois les groupes Cigales en France, je me dis que cela pourrait marcher chez nous, si les incitants *ad hoc* existaient. À Lille, à une réunion Cigales, j'ai constaté la présence de l'échevin en charge de l'économie sociale. Ce genre d'appui joue évidemment un rôle. Bref dans certaines municipalités, il y a davantage de gens qui s'en soucient.



Michel de Wasseige

RFA Vous qui étiez là dès la création du Réseau, quel fut votre rôle ?

Michel de Wasseige J'étais à l'époque responsable de Crédal. J'ai été administrateur, puis président du Réseau pendant 10-15 ans. En 1999 j'ai pris une année sabbatique et quand je suis revenu, le Réseau était en crise. Je suis de nouveau intervenu pendant une période d'un an et demi, jusqu'au moment où Bernard Bayot a repris la direction.

À l'origine de la création du Réseau, il y avait la celle des Krekelsparen en Flandre. Avec Crédal, on a pensé lancer la même chose. On a appris que l'Université de Paix avait justement la même idée et dès ce moment, nous nous sommes rassemblés sous la houlette de SAW-B. J'ai contacté Max Delespesse, pour suggérer, plutôt que de lancer une initiative chacun de notre côté, de regrouper plusieurs associations. C'est ainsi qu'on a aussi intégré dès la création du Réseau, De Bouche à Oreille, Les Écus baladeurs, Le Pivot, Le MIR, SAW-B et l'Université de Paix. Il est clair que dans la création du Réseau, Crédal a été le pilier et l'est toujours resté. Crédal fut d'ailleurs longtemps l'organisation qui amenait le plus d'épargnants.

Avez-vous vu le Réseau FA évoluer pendant ces 10-15 années ?

Il y a eu une certaine professionnalisation du Réseau. Nous avons fonctionné au début sur base volontaire, avec des permanents des autres associations, puis nous avons éprouvé le besoin de professionnaliser l'équipe. Tout d'abord avec deux permanents, ensuite avec André Baguette, responsable de l'association « Le Pivot ». Durant des années, le Réseau a cherché de nouveaux produits, ce qui a pris énormément de temps et les nouveaux produits d'épargne solidaire que le Réseau a trouvés n'ont jamais eu la même efficacité que l'épargne Cigale. Celle-ci à présent n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut. La recherche de nouveaux produits a posé problème parce que c'est très difficile, sans doute n'y a-t-on pas mis non plus les moyens nécessaires pour atteindre une phase opérationnelle. Les produits ont une certaine durée de vie ; il s'agit dans le cours de cette durée de trouver un produit de remplacement, ce qu'on n'a jamais réussi à trouver au Réseau. Voici ce qui concerne du moins son évolution dans la dimension solidaire.



Aujourd’hui, le Réseau a plutôt une vocation éthique. Depuis la fin des années 1990, en particulier ces trois ou quatre dernières années avec l’impulsion de Bernard Bayot, l’accent a surtout été mis sur cette dimension qui inclut la recherche, la communication et le lobbying sur la finance éthique. Il y eut par exemple tout le travail du Réseau sur l’accès bancaire. Ce fut une campagne importante.

La campagne « Retrousse tes idées » s'est également avérée très intéressante. Son appel à l'imagination a permis une large sensibilisation du grand public. À côté de la sensibilisation des décideurs qui est très déterminante, celle du grand public est un point fort du Réseau aujourd’hui. Cela lui donne la capacité d'influencer les décideurs privés ou publics, et même une capacité relative d'influencer le secteur bancaire. En outre, le Réseau fait partie de réseaux internationaux et de groupes comme Vigeo, qui s'occupe de notation extra-financière et d'audit en responsabilité sociale, ce qui n'est pas rien. Chapeau aussi pour la médiatisation du Réseau ! Tout cela renforce l'influence sur les décideurs privés ou publics.

À côté de cela, la dimension solidaire existe toujours mais elle s'est rétrécie. Du coup, le lien financier entre le Réseau et les associations est plus ténu, et pour ce qui concerne la dynamique de réseau, il n'a jamais été facile de mobiliser les membres. Crédal a toujours été très actif dans le Réseau parce qu'il avait un double intérêt : financier et éthique, ce qui rejoint les finalités de Crédal : promouvoir l'éthique dans les rapports à l'argent. Pour Crédal, c'était donc du pain bénit et ça lui a permis de développer ses activités. D'autres organisations pourtant importantes se sont moins investies. Ce qui compte, c'est d'être clair. Soit on devient un centre d'études et de lobbying, soit on travaille le maillage des membres. Du moment qu'on ne fait pas l'inverse de ce qu'on dit.

Qu'entendez-vous exactement par « dimension solidaire » ?

Quand je parle de dimension solidaire, je vise le financement alternatif du secteur associatif. Il ne s'agit pas simplement d'envisager « comment créer de la finance éthique » mais aussi de financer, c'est-à-dire de trouver des fonds et de les redistribuer. Cette dimension s'est réduite faute de produits. Je serais curieux de voir d'ici trois ou quatre ans ce que rapportera, « Faites une action en or ». Il faut un certain temps pour planter une telle action.

J'insiste sur cette dimension du financement parce qu'elle a réellement permis à une série d'associations de se développer avec des capitaux libres. Le secteur associatif est souvent dépendant des subsides ou des apports de ses membres. Les apports des membres sont en général limités et les subsides, contraignants. Il n'y a rien de pire que de voir le secteur associatif tourner comme une girouette au gré des subsides. Le financement alternatif fourni par le Réseau a permis de développer librement des initiatives. Une des forces du secteur associatif est d'anticiper les besoins, d'être capable de répondre à ces nouveaux besoins et pour pouvoir le faire, il faut



des nouveaux financements et pas uniquement ceux des subsides. Car lorsqu'on reçoit des subsides, c'est pour faire quelque chose de déterminé, dans des limites bien précises, de plus en plus contraignantes même.

Bref les subsides ont leurs limites. Si le secteur de l'économie sociale veut pouvoir anticiper les besoins, il doit trouver des capitaux plus libres. Il est alors possible d'agir comme on le souhaite, de répondre de manière adéquate aux besoins rencontrés. D'où, selon moi, l'importance des dons. Je suis un farouche défenseur des dons. L'économie du don permet d'agir librement. En la matière, les États-Unis offrent une source d'inspiration : on y trouve des stratégies et des politiques philanthropiques absolument extraordinaires. Le système fiscal y encourage fortement les entreprises et les particuliers à faire des dons, et ça marche. Ce sont des leviers que nous utilisons trop peu. Nous fonctionnons dans la dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Il ne fait pas de doute que les pouvoirs publics doivent financer la culture, le social, mais à côté de ça, il faut des financements alternatifs. Le jour où ce seront les fonctionnaires et les ministres qui décideront de ce que doivent être la culture, le social, vous ne serez pas créatifs, pas suffisamment !

Ainsi quand nous avons créé le Réseau, nous voulions que l'argent redistribué soit investi dans des projets novateurs, et non pas dans le fonctionnement de l'associatif. Bref que cet argent ait une dimension créative. Pour les fondateurs, la dimension solidaire était donc fondamentale, sauf peut-être chez Crédal où l'on trouve la dimension éthique aussi très importante.

Crédal ne serait pas aujourd'hui ce que cette coopérative est devenue avec sa force, son ampleur, sa notoriété et sa pertinence s'il n'y avait pas eu le Réseau Financement alternatif ! Ce que Crédal recevait du Réseau et des dons était de l'argent libre pour se développer : des ressources que l'on pouvait utiliser de manière adaptée, pour financer notre développement et des besoins qui émergeaient dans le secteur, bref prendre des risques. Par exemple, ces ressources ont alimenté un fonds de garantie qui a permis à Crédal de se déployer, de prendre plus de risques qu'il n'aurait jamais pu faire sans cela.

Il y a peut-être eu un manque de dynamisme du Réseau pour trouver des produits solidaires, mais n'y a-t-il pas aussi un manque d'intérêt de la part des banques pour contribuer à cette dimension solidaire ? La dimension éthique est à la mode. Certaines graines commencent à porter leurs fruits. Par contre, on est loin du temps où la CGER venait frapper à la porte des associations. Avez-vous constaté aussi cette disparition de la dimension solidaire des banques ?

Oui tout à fait. Il est vrai qu'au début du Réseau, nous avons bénéficié de circonstances exceptionnelles. Aujourd'hui, il ne faut tout de même pas négliger la dimension de la



banque Triodos. Selon certains, l'éthique que prônent les banques actuellement est du pur façadisme. Je ne partage pas tout à fait ce point de vue. Mais je reconnaît que les banques obéissent aujourd'hui à des impératifs qui ne sont plus du tout ceux de la CGER à l'époque de Cigale.

Le Réseau Financement Alternatif est donc le fruit d'une situation favorable. Netwerk Vlaanderen, qui fête cette année ses 25 ans, fut créé à la suite de la diffusion à la BRT de l'époque, d'une émission consacrée au « Netzwerk Selbsthilfe » (Réseau self-help) de Berlin. La conception de cette organisation allemande en matière d'épargne solidaire a visiblement inspiré les pionniers de ce qui fut appelé en 1982 le « Netwerk Zelfhulp Vlaanderen ». Et ceux-ci avaient de toute évidence leurs entrées à La CGER. Les anciens de 68 ont évolué... Bref, cette initiative lancée par les Flamands a conduit la CGER à vouloir créer la même chose du côté francophone. Il y a eu des essais d'épargne Cigale avec d'autres consortiums associatifs, mais ils n'ont pas tenu plus de deux ans. À Crédal en revanche, nous avions un très bon carnet d'adresses pour promouvoir le produit. Ce fut le jackpot!

En tout cas, l'épargne Cigale a permis aux associations bénéficiaires de belles réalisations.

Il est vrai qu'aujourd'hui, la solidarité au départ des produits bancaires n'est peut-être plus possible. L'accent est tellement mis sur la rentabilité.

Alors trouvons autre chose : puisque la dimension solidaire s'appauvrit au sein des banques, poussons les gens à faire des investissements directs. Serait-il encore possible à présent de créer une banque solidaire au départ du Réseau ? Est-il concevable de créer une banque solidaire qui ne tourne pas à une banque classique au bout de quelques années ?

Un moment, on m'a dit à Crédal que nous devions devenir une banque solidaire. J'ai toujours refusé, craignant que Crédal y perde son âme. On se demandait si Crédal ne devait pas écrêmer, se diversifier. Le risque que représente pour Crédal le fait d'atteindre un grand volume est qu'alors, les contraintes deviennent telles qu'on perd la dynamique qu'on a en étant petit. D'un autre côté, quand on est petit, on ne représente rien. Je constate que toutes les banques qui avaient encore un caractère social lors de la création du Réseau ont disparu aujourd'hui. Le Crédit communal est devenu Dexia. La CGER a radicalement changé. C'est vrai qu'Ethias s'est profilé comme organisme à caractère social. La Bacob a été absorbée dans Dexia.

Bref, il n'existe pas pour le moment sur le marché une réelle banque solidaire. Mais j'y crois. On y reviendra parce que l'Histoire est faite de mouvements de balancier et parce que l'argent est le nerf de la guerre. Si le secteur alternatif veut se développer, il devra développer des outils financiers...



Luc Heymans

RFA Monsieur Heymans, quel fut votre parcours professionnel ?

Luc Heymans À présent je suis retraité mais j'ai travaillé dans la coopération au développement. J'ai aussi été président de Caritas International. Au moment de la création du Réseau FA, j'étais directeur de l'Université de Paix (UP).

Comment avez-vous rencontré le Réseau Financement Alternatif ?

Lorsque j'étais directeur de l'Université de Paix, vers 1985-1986, j'étais à la recherche d'autres moyens pour financer nos activités. Max Delespesse, alors responsable de SAW, me téléphone un jour en disant : « J'ai reçu un coup de fil de la CGER qui voudrait lancer un produit qui existe déjà en Flandre depuis plusieurs années. Ils sont un peu mal pris, étant une institution fédérale, il faudrait dès lors que ce produit existe aussi en Wallonie. »

La CGER demandait donc à SAW, qui joue un rôle de coupole des organisations de coopération, de mettre sur pied le correspondant de Krekelsparen. Max évoque alors la possibilité que d'autres organisations soient intéressées. J'ai directement embrayé et d'autres organisations ont manifesté leur intérêt : Crédal, Le MIR, Les Écus baladeurs, etc. Crédal et SAW ont collaboré à la création du Réseau Financement Alternatif et ont écrit les statuts.

Dès le début, les attentes des membres étaient différentes. Pour Le MIR, pour nous-mêmes, l'UP, pour Les Écus baladeurs et d'autres, le Réseau Financement Alternatif était un moyen de financement. Pour Crédal par contre, c'était plus un outil de sensibilisation.

Les négociations ont donc commencé avec la CGER, sans difficulté. Le Réseau a grandi du fait de l'intérêt financier pour les membres d'y participer.

En 1990, j'ai quitté l'UP pour devenir responsable de Caritas. J'étais administrateur chez Crédal et comme Crédal avait un poste d'administrateur au Réseau, je suis redevenu administrateur depuis la fin des années 1990 jusqu'en 2003.

Pour SAW et Crédal, il y avait une volonté de multiplier ce type de produits solidaire (l'épargne Cigale) et en même temps de sensibiliser le grand public. C'est ce second pôle qui a pris plus d'importance avec le temps.



Quels ont été les événements marquants de l'évolution du Réseau FA ?

Nous avons songé un moment à créer un bureau de gestion éthique des fortunes et un bureau de conseil en placements éthiques. Le projet était prévu avec Netwerk Vlaanderen mais à un certain moment, ils ont abandonné. Un des problèmes était le manque de fonds, de plus il n'était pas du tout évident que le bureau-conseil puisse devenir rentable.

Avec les nouvelles donnes de Fortis concernant l'épargne Cigale, les rentrées d'argent ont diminué. C'est ainsi qu'au moment de mon départ, il n'y avait plus d'argent dans les caisses.

Comment expliqueriez-vous l'intérêt qui se manifeste pour les placements éthiques ?

L'intérêt du public se manifeste, assurément. Le passage à l'acte reste toujours difficile mais le fait que les banques proposent ce type de produit, montre bien qu'il y a un potentiel. On peut ainsi constater le succès de la banque Triodos.

Ceci étant dit, ce n'est pas nécessairement à Triodos que les tenants de l'épargne solidaire confient leurs avoirs. Je pense qu'un clivage va apparaître de plus en plus nettement entre ceux qui visent avant tout la rentabilité et ceux pour qui la recherche d'un sens éthique, sociétal à leurs placements est plus importante.

Y a-t-il un intérêt pour les banques à faire du solidaire ?

Pour les banques, l'épargne solidaire est difficile à gérer parce que sa gestion est plus lourde. Pourquoi l'épargne Cigale a-t-elle connu un tel succès ? Parce que c'était nouveau et original. Maintenant le contexte n'est plus le même...

Quel est votre engagement personnel dans le champ de la finance alternative ?

Je me définis comme un épargnant solidaire. Personnellement je préfère investir de l'argent dans des organismes comme Crédal, car leur gestion est plus transparente, on voit directement le *return* sur son argent.

Quels éléments vous ont marqué dans l'évolution du Réseau Financement Alternatif ?

Je me souviens de la campagne sur le droit au compte bancaire de base. Celle-ci a été alimentée par une étude sur le service bancaire de base, ce qui a permis de mener un lobby politique pour déboucher sur la loi de 2003. J'ai apprécié de voir ce travail de fond aboutir à des résultats tangibles.

Par ailleurs, je reste convaincu que la gestion de fortune ou le développement d'un bureau de conseil en placements éthiques auraient eu leur place au Réseau. Ce genre de bureau existe dans d'autres pays comme en Grande-Bretagne. Mais le démarrage de cette activité n'était pas



évident, la question au départ est toujours de trouver les premiers clients.

Un autre événement qui m'a marqué est la parution du premier guide sur les produits éthiques et solidaires en Belgique. À ce sujet, je voudrais souligner l'importance des incitants émanant des responsables politiques, dans la promotion de la finance éthique et solidaire : par exemple, le rôle déterminant que peut jouer une exonération fiscale

Aujourd'hui, je constate que le Réseau Financement Alternatif s'oriente résolument vers l'étude, la conscientisation et le lobby en matière d'investissements socialement responsables et de service bancaire de base. C'est une situation un peu schizophrène que vit le Réseau, entre un partage plus limité de l'épargne solidaire et la sensibilisation à ce thème de la finance éthique et solidaire.

Quelles sont vos idées ou suggestions pour le futur ?

Chaque ONG a son obligation. Il serait intéressant de créer une obligation commune car bien qu'étant économiste de formation, j'avoue ne pas avoir le courage d'éplucher tous les produits. Il en est sans doute de même pour la plupart des épargnants. Pour ma part, je préférerais une obligation commune, de telle sorte que je puisse choisir l'ONG bénéficiaire.



Témoignage Luc Heymans

Avec tous nos remerciements aux illustrateurs

Le Réseau Financement Alternatif remercie les différents artistes qui ont accepté que les dessins réalisés au fil de ces 20 ans soient repris dans ce numéro spécial.

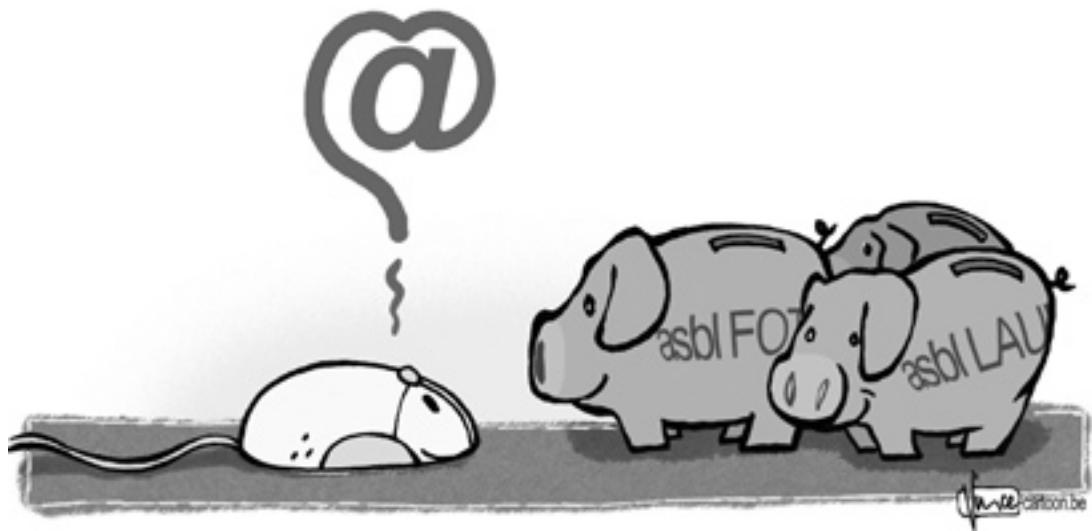
Pages 3, 9, 19, 37, 38, 44, 53, 75, 80 : Vince

Pages 11, 14-15, 17, 35, 67 : Kroll

Pages 28-29, 62, 70 : Moins

Pages 41, 59 : Vancolen

Pages 42, 79 : Rif



Le Cahier FINANCITÉ est une publication du RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Rédaction et abonnement

303-309 chaussée d'Alsemberg – 1190 Bruxelles
Téléphone 02 340 08 60 – Fax 02 706 49 06 – www.financite.be

Pour vous abonner au Cahier FINANCITÉ

Il suffit de verser la somme de 35 euros sur le compte 001-1010631-64
(4 numéros par an)
Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site www.financite.be

Éditeur responsable

Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro

Bernard Bayot, Annika Cayrol, Lise Disneur, Olivier Jérusalmey,
Jean-Denis Keystermans, Nathalie Lemaire, Laurence Roland, Antoinette Brouyaux
Avec les contributions de Marc Bontemps, Dirk Coeckelbergh, Huguette Coumont,
Jacqueline Daloze, Didier Decamp, Eric Dewaele, Hugues Ewbank,
Mary Gillet, Luc Heymans, Jean Legein, Paule Mauroy, Serge Mathias,
Isabelle Philippe, Jean-Paul Vigier

Illustration de la couverture

Salemi

Graphisme et mise en page

Média Animation (www.media-animation.be)

Impression

Éditions Rencontres asbl, 010 88 12 13

